

SECÇÃO GRAFICA
Departamento de Cultura
Restaurado e Encadernado
em 14... 6... 1937

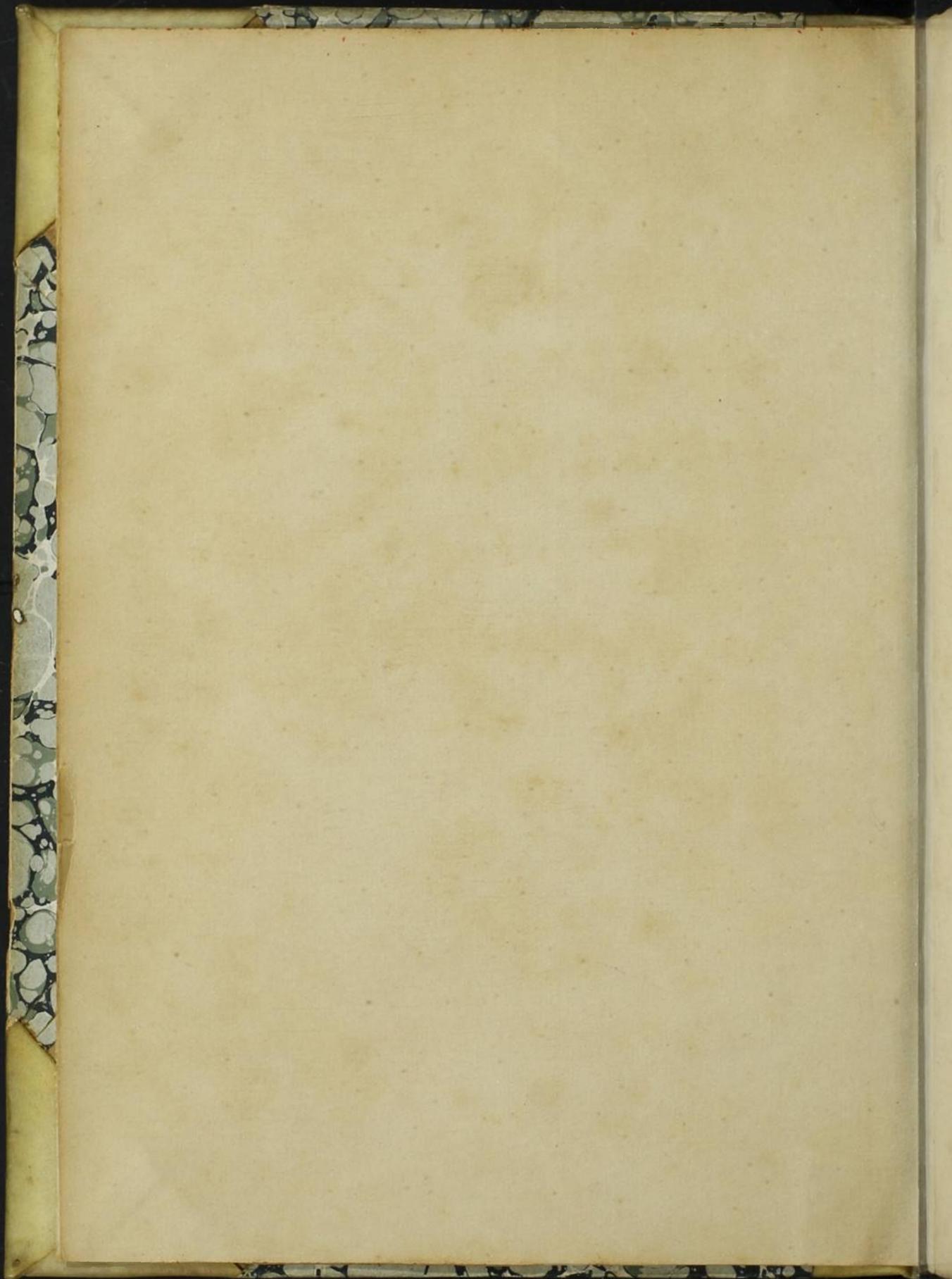


Je ne fay rien
sans

Gayeté

(Montaigne, Des livres)

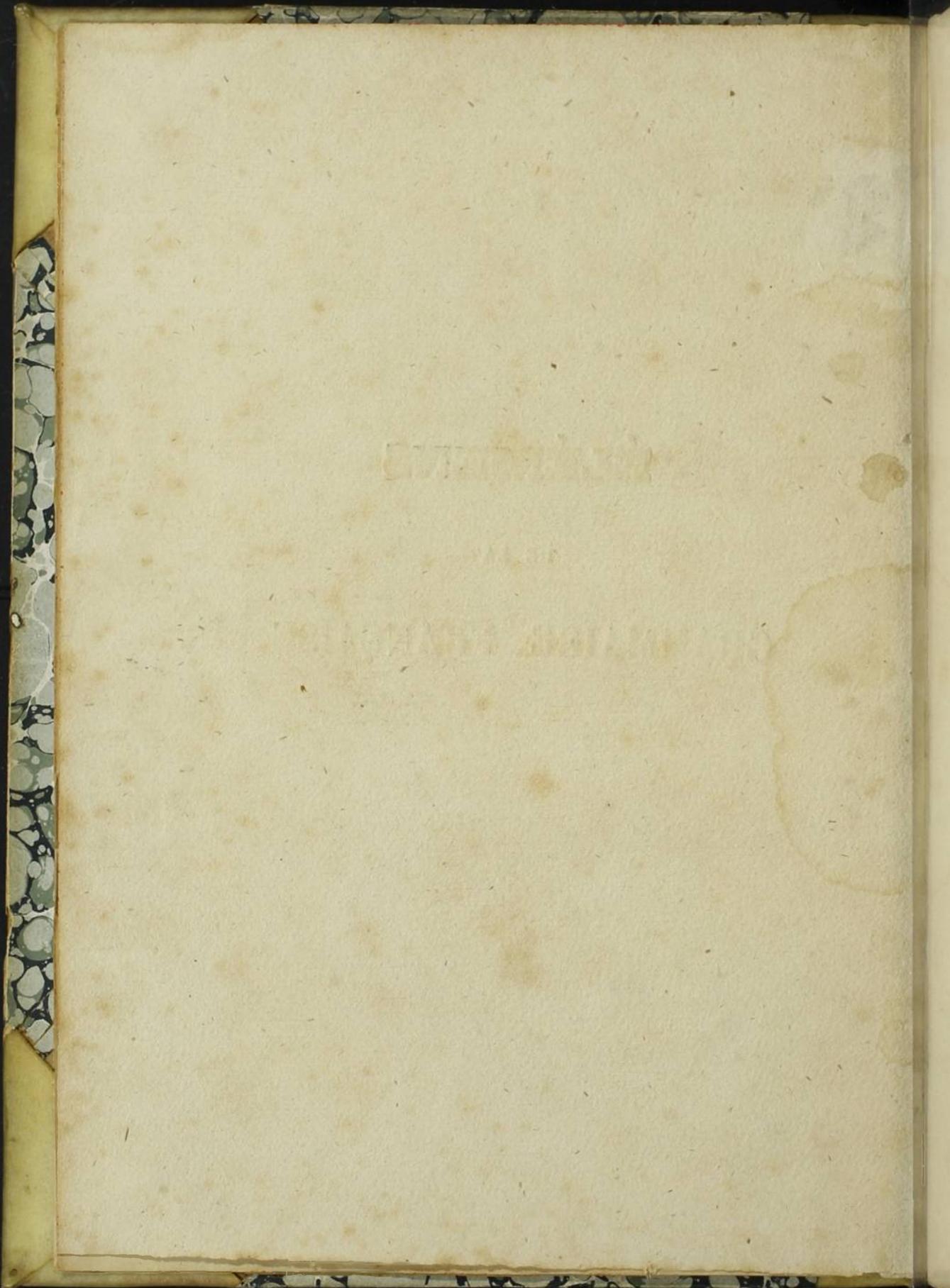
Ex Libris
José Mindlin



ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE.



ÉLÉMENTS

DE LA

GRAMMAIRE FRANÇAISE,

PAR LHOMOND,

Professeur-émérite en l'Université de Paris;

NOUVELLE ÉDITION,

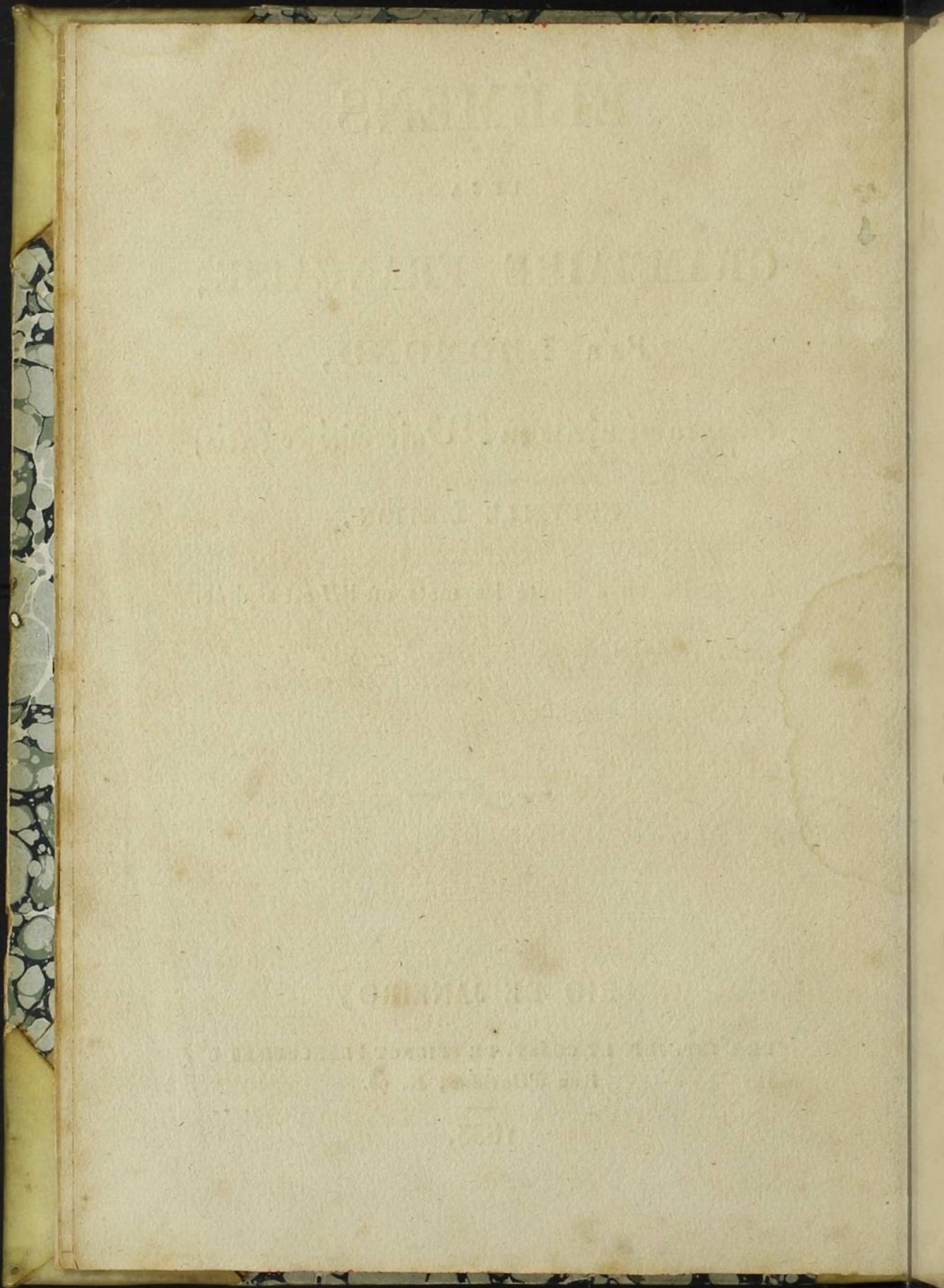
A laquelle on a ajouté les mots où l'*H* est aspirée.



RIO DE JANEIRO,

DE L'IMP. IMP. ET CONST. DE SEIGNOT-PLANCHER ET C^{ie},
Rue d'Ouvidor, N. 95.

—
1833.



INTRODUCTION.



La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement. Pour parler et pour écrire, on emploie des mots : les mots sont composés de lettres.

Il y a deux sortes de lettres, les *voyelles* et les *consonnes*.

Les voyelles sont *a, e, i, o, u*, et *y*. On les appelle *voyelles*, parce que, seules, elles forment une voix, un son.

Il y a trois sortes d'*e* : *e* muet, *e* fermé, *e* ouvert.

L'*e* muet, comme à la fin de ces mots, *homme, monde* : on l'appelle *muet*, parce que le son en est sourd et peu sensible.

L'*e* fermé, comme à la fin de ces mots, *bonté, café* : cet *e* se prononce la bouche presque fermée.

L'è ouvert, comme à la fin de ces mots, *procès, accès, succès* : pour bien prononcer cet é, il faut appuyer dessus, et desserrer les dents.

L'y grec s'emploie le plus souvent pour deux *ii*, comme dans *pays, moyen, joyeux* : prononcez *pai-is, moi-ien, joi-ieux* (1).

Il y a dix-huit consonnes (2); savoir, *b, c, d, f, g, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. Ces lettres s'appellent *consonnes*, parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles, comme *ba, be, bi, bo, bu : ca, ce, ci, co, cu : da, de, di, do, du, etc.*

La lettre *h* ne se prononce pas dans certains mots, l'*homme, l'honneur, l'histoire, etc.* qu'on prononce comme s'il y avait l'*omme, l'onneur, l'istoire* : alors on l'appelle *h muette*.

Mais dans les mots suivans, la *haine, le hameau, le héros*, la lettre *h* fait prononcer du gosier la voyelle qui suit; alors on l'appelle *h aspirée* : ainsi l'on écrit et l'on prononce séparément les deux mots, *la haine*, et non pas *l'haine*, *les héros*, et non pas comme s'il y avait *les zhéros*.

(1) L'exception n'a lieu que dans les mots tirés du grec, *hymne, Hyppolyte, pyrasnide, etc.*; alors il se prononce comme l'*i* simple.

(2) Non compris la lettre *h*.

Des voyelles longues et brèves.

Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus long-temps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins long-temps.

Par exemple, *a* est long dans *pâte* pour faire du pain; il est bref dans *patte* d'animal.

e est long dans *tempête*, il est bref dans *trompette*.

i est long dans *gîte*, et bref dans *petite*.

o est long dans *apôtre* et bref dans *dévoté*.

u est long dans *flûte*, et bref dans *butte*.

Pour marquer les différentes sortes d'*a*, et les voyelles longues, on emploie trois petits signes que l'on appelle *accens*; savoir l'accent aigu (´) qui se met sur les *e* fermés, *bonté*; l'accent grave (`) qui se met sur les *e* ouverts, *accès*; et l'accent circonflexe (^) qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre*.

Il y a en français dix sortes de mots qu'on appelle les *parties du discours*; savoir, le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRE ESPÈCE DE MOTS.

Le Nom.

Le *Nom* est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose, comme *Pierre*, *Paul*, *Livre*, *Chapeau*.

Il y a deux sortes de noms, le nom *commun* et le nom *propre*.

Le nom *commun* est celui qui convient à plusieurs personnes, ou à plusieurs choses semblables; *homme*, *cheval*, *maison*, sont des noms communs; car le nom *homme* convient à *Pierre*, à *Paul*, etc.

Le nom *propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Adam*, *Ève*, *Paris*, *la Seine*.

Dans les noms il faut considérer le *genre* et le *nombre*.

Il y a en français deux genres, le *masculin* et le *féminin*. Les noms d'hommes ou de mâles sont du genre masculin, comme un *père*, un *lion*: les noms de femmes ou de femelles sont du genre féminin, comme une *mère*, une *lionne*. Ensuite, par imitation, l'on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles, comme un *livre*, une *table*, le *soleil*, la *lune*.

Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*: le *singulier* quand on parle d'une seule

personne ou d'une seule chose, comme un *homme*, un *livre* : le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *les hommes*, *les livres*.

Comment se forme le pluriel dans les noms.

RÈGLE GÉNÉRALE.

Pour former le pluriel, ajoutez *s* à la fin du nom : le *père*, les *pères* ; la *mère*, les *mères* ; le *livre*, les *livres* ; la *table*, les *tables*.

Première remarque. Les noms terminés au singulier par *s*, *z*, *x*, n'ajoutent rien au pluriel : le *fil*, les *fil* ; le *nez*, les *nez* ; la *voix*, les *voix*.

Deuxième remarque. Les noms terminés au singulier par *au*, *eu*, *ou*, prennent *x* au pluriel : le *bateau*, les *bateaux* ; le *feu*, les *feux*, le *caillou*, les *cailloux* (1).

Troisième remarque. La plupart des noms terminés au singulier par *al*, *ail*, font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *maux* ; le *cheval*, les *chevaux* ; le *travail*, les *travaux* ; (Excepté *détails*, *éventails*, *portails*, *gouvernails*, *camails*, *épouvantails*). *Aieul*, *ciel*, *œil*, font au pluriel *aieux*, *cieux*, *yeux*.

(1) On dit et on écrit : le *clou*, les *clous* ; le *trou*, les *trous* ; un *œil bleu*, des *yeux bleus*, etc. Mais les exceptions s'apprennent par l'usage, et dans un livre élémentaire il serait déplacé de vouloir les indiquer toutes, celles de la troisième remarque sur-tout sont très-difficiles, et au-dessus de la portée des enfans.

CHAPITRE II.

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'Article le, la, les.

L'article est un petit mot que l'on met devant les noms communs, et qui en fait connaître le genre et le nombre.

Nous n'avons qu'un article *le*, *la* au singulier; *les* au pluriel. *Le* se met devant un nom singulier masculin, *le père*; *la* se met devant un nom singulier féminin, *la mère*; *les* se met devant tous les noms pluriels, soit masculins, soit féminins, *les pères*, *les mères*. Ainsi l'on connaît qu'un nom est du genre masculin, quand on peut mettre *le* devant ce nom; on connaît qu'un nom est du genre féminin, quand on peut mettre *la*.

Il y a deux remarques à faire sur l'article.

Première remarque. On retranche *e* dans le mot *le*, on retranche *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une voyelle, ou une *h* muette.

Ainsi on dit *l'argent* pour *le argent*, *l'histoire* pour *la histoire*; mais alors on met à la place de la lettre retranchée cette petite figure (') qu'on appelle *apostrophe*. Voyez Chap. XI, de l'Orthographe, page 80.

Deuxième remarque. Pour joindre un nom à un mot précédent, on met *de* ou *à* devant ce nom; *fruit de l'arbre*; *utile à l'homme*.

Alors, au lieu de mettre *de le* devant un nom masculin singulier qui commence par une consonne, on met *du*.

Au lieu de *à le*, on met *au*.

Devant un nom pluriel, *de les* se change en *des*; *à les* se change en *aux*.

Exemples.

SINGULIER MASCULIN.

le Père.

Maison *du Père*, pour *de le Père*.
Je plais *au Père*, pour *à le Père*.

PLURIEL MASCULIN.

les Pères.

Maison *des Pères*, pour *de les Pères*.
Je plais *aux Pères*, pour *à les Pères*.

Au contraire; *de* et *à* devant *la* ne se changent jamais.

SINGULIER FÉMININ.

la Mère.

de la Mère.

à la Mère.

PLURIEL FÉMININ.

les Mères.

des Mères, pour *de les Mères*.
aux Mères, pour *à les Mères*.

CHAPITRE III.

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Adjectif.

L'adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *bon père, bonne mère; beau livre, belle image*: ces mots, *bon, bonne, beau, belle*, sont des adjectifs joints aux noms *père, mère, &c.*

On connaît qu'un mot est adjectif, quand on peut y joindre le mot *personne* ou *chose*: ainsi *habile, agréable*, sont des adjectifs, parce qu'on peut dire *personne habile, chose agréable*.

Les adjectifs ont les deux genres, *masculin* et *féminin*. Cette différence de genre se marque ordinairement par la dernière lettre.

Comment se forme le féminin dans les adjectifs français.

RÈGLE GÉNÉRALE. Quand un adjectif ne finit point par un *e* muet, on y ajoute un *e* muet pour former le féminin: *prudent, prudente; saint, sainte; méchant, méchante; petit, petite; grand, grande; poli, polie; vrai, vraie, &c.*

EXCEPTIONS. Première exception. Les adjectifs suivans, *cruel, pareil, fol, mol, ancien, bon, gras, gros, nul, net, sot, épais, &c.* doublent au féminin leur dernière consonne avec l'*e* muet: *cruelle, pareille, folle, molle,*

ancienne, bonne, grasse, grosse, nulle, nette, sotte, épaisse.

Beau et nouveau font au féminin *belle, nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *bel, nouvel*, devant une voyelle ou une *h* muette, *bel oiseau, bel homme, nouvel appartement.*

Deuxième exception. *Blanc, franc, sec, frais*, font au féminin, *blanche, franche, sèche, fraîche.*

Public, caduc, font *publique, caduque.*

Troisième exception. Les adjectifs *bref, naïf*, font au féminin *brève, naïve*, en changeant *f* en *v*; *long* fait *longue.*

Quatrième exception. *Malin, bénin*, font *maligne, bénigne.*

Cinquième exception. Les adjectifs en *eur* font ordinairement leur féminin en *euse*: *trompeur, trompeuse; parleur, parleuse; chanteur, chanteuse*, cependant *pêcheur* fait *pêcheresse*; *acteur* fait *actrice*; *protecteur*, *protectrice.*

Sixième exception. Les adjectifs terminés en *x* se changent en *se*: *dangereux, dangereuse; honteux, honteuse; jaloux, jalouse*, &c. Cependant *doux* fait *douce*, *roux* fait *rousse.*

Comment se forme le pluriel.

Le pluriel dans les adjectifs se forme comme dans les noms ajoutant *s* à la fin: *bon, bonne*: au pluriel *bons, bonnes*, &c.

Mais la plupart des adjectifs qui finissent par *al*, n'ont pas de pluriel masculin, comme

filial, fatal, frugal, pascal, pastoral, naval, trivial, venal, littéral, conjugal, austral, boréal, final.

ACCORD DES ADJECTIFS AVEC LES NOMS.

Règle. Tout adjectif doit être du même genre et du même nombre que le nom auquel il se rapporte.

Exemples. *Le bon père, la bonne mère:* *bon* est du masculin et du singulier, parce que *père* est du masculin et du singulier; *bonne* est du féminin et du singulier, parce que *mère* est du féminin et du singulier.

De beaux jardins, de belles fleurs: *beaux* est du masculin et au pluriel, parce que *jardins* est du masculin et au pluriel, &c.

Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

Exemple. *Le roi et le berger sont égaux après la mort* (et non pas *égal*).

Si les deux noms sont de différens genres, on met l'adjectif au masculin.

Exemple. *Mon père et ma mère sont contents* (et non pas *contentes*).

Quant à la place des adjectifs, il y en a qui se mettent devant le nom, comme *beau jardin, grand arbre, &c.* D'autres se mettent après le nom, comme *habit rouge, table ronde, &c.* L'usage est le seul guide à cet égard.

RÉGIME DES ADJECTIFS. (1)

Règle. Pour joindre un nom à un adjectif précédent, on met *de* ou *à* entre cet adjectif et le nom : alors on appelle ce nom le régime de l'adjectif.

Exemple. *Digne de récompense, content de son sort, utile à l'homme, semblable à son père, propre à la guerre.* *Récompense* est le régime de l'adjectif *digne*, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot *de*. *L'homme* est le régime de l'adjectif *utile*, parce qu'il est joint à cet adjectif par le mot *à*.

Degrés de signification dans les Adjectifs.

On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification, le *positif*, le *comparatif*, et le *superlatif*.

Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, comme *beau, belle, agréable*.

Le *comparatif*, c'est l'adjectif avec comparaison : quand on compare deux choses, on trouve que l'une est ou supérieure à l'autre, ou inférieure à l'autre, ou égale à l'autre.

(1) La manière d'accorder un mot avec un autre mot, ou de faire régir un mot par un autre mot, s'appelle la *syntaxe* : ainsi la *syntaxe* est la manière de joindre les mots ensemble. Il y a deux sortes de *syntaxe* : la *syntaxe d'accord*, par laquelle on fait accorder deux mots en genre, en nombre, etc. ; la *syntaxe de régime*, par laquelle un mot régit *de* ou *à* devant un autre mot.

Pour marquer un comparatif de *supériorité*, on met *plus* devant l'adjectif, comme *la rose est plus belle que la violette*.

Pour marquer un comparatif d'*infériorité*, l'on met *moins* devant l'adjectif, comme *la violette est moins belle que la rose*.

Pour marquer un comparatif d'*égalité*, on met *aussi* devant l'adjectif, comme *la rose est aussi belle que la tulipe*.

Le mot *que* sert à joindre les deux choses que l'on compare.

Nous avons trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison: *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas; *moindre*, au lieu de *plus petit*; *pire*, au lieu de *plus mauvais*: comme *la vertu est meilleure que la science*, *le mensonge est pire que l'indocilité*.

L'adjectif est au *superlatif* quand il exprime la qualité dans un très-haut degré, ou dans le plus haut degré. Pour former le superlatif on met *très*, ou *le plus*, devant l'adjectif, comme *Paris est une très-belle ville*, et alors le superlatif s'appelle *absolu*; ou *Paris est la plus belle des villes*, et ce superlatif s'appelle *relatif*, parce qu'il marque un rapport aux autres villes.

Noms et Adjectifs de nombre.

Les noms de nombre sont ceux dont on se sert pour compter.

Il y en a deux sortes: les noms de nombre *cardinaux*, et les noms de nombre *ordinaux*.

Les noms de nombre *cardinaux* sont un,

deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, quatre vingts, cent, mille, etc.

Les noms de nombre *ordinaires* se forment des *cardinaux* : ces noms sont *premier, second, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième, etc.*

Il y a encore des noms de nombre qui servent à marquer une certaine quantité, comme une *dizaine, une douzaine, etc.*

Il y en a encore d'autres qui marquent les parties d'un tout, comme la *moitié, le tiers, le quart, etc.*

Enfin il y en a qui servent à multiplier, comme le *double, le triple, etc.*

CHAPITRE IV.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Du Pronom.

Le *pronom* est un mot qui tient la place du nom.

Pronoms personnels.

Les *Pronoms personnels* sont ceux qui désignent les personnes.

Il y a trois personnes : la première personne est celle qui parle ; la seconde personne est celle à qui l'on parle ; la troisième personne est celle de qui l'on parle.

Pronom de la première personne.

Ce pronom est des deux genres : masculin, si c'est un homme qui parle ; féminin, si c'est une femme.

EXEMPLES.

SINGULIER. Je ou moi.

Me pour à moi, moi. { Le maître me donnera un livre ;
c'est-à-dire, donnera à moi.
Le maître me regarde ; c'est-à-dire, regarde moi.

PLURIEL. Nous.

Pronom de la seconde personne.

Il est des deux genres : masculin, si c'est à un homme qu'on parle ; féminin, si c'est à une femme.

EXEMPLES.

SINGULIER. Tu ou toi.

Te pour à toi, toi. { Le maître te donnera un livre ;
c'est-à-dire, donnera à toi.
Le maître te regarde, c'est-à-dire, regarde toi.

PLURIEL. Vous.

Remarque. Par politesse on dit *vous* au lieu de *tu* au singulier ; par exemple, en parlant à un enfant : *vous* êtes bien aimable.

Pronom de la troisième personne.

EXEMPLES.

SINGULIER. Masculin, Il. Féminin, Elle.

Lui pour à lui , à elle. { *Je lui dois de l'estime ; c'est-à-dire, je dois à lui, à elle.*

Masculin , Le. { *Je le connais ; c'est-à-dire, je connais lui.*

Feminin , La. { *Je la connais, c'est-à-dire, je connais elle.*

PLURIEL. Masculin , Ils ou Eux. Féminin , Elles.

Leur pour à eux , à elles. { *Je leur dois le respect ; c'est-à-dire, je dois à eux , à elles.*

Les pour eux , elles. { *Je les connais ; c'est-à-dire, je connais eux , elles.*

Il y a encore un pronom de la troisième personne , *soi, se* ; il est des deux genres et des deux nombres : on l'appelle *pronom réfléchi*, parce qu'il marque le rapport d'une personne à elle-même.

EXEMPLES.

De Soi.

Se pour à soi, soi. { *Il se donne des louanges ; c'est-à-dire, il donne à soi.*

{ *Il se flatte ; c'est-à-dire, il flatte soi.*

Il y a deux mots qui servent de pronoms ;

SAVOIR :

1.° *En*, qui signifie *de lui, d'elle, d'eux, d'elles* : ainsi quand on dit, *j'en parle*, on peut entendre, *je parle de lui, d'elle, etc.* selon la personne ou la chose dont le nom a été exprimé auparavant.

2.° *Y*, qui signifie *à cette chose, à ces choses* ; comme quand on dit, *je m'y applique*, c'est-à-dire *je m'applique à cette chose, à ces choses.*

Règle des Pronoms.

Les pronoms *il, elle, ils elles* doivent toujours être du même genre et du même nombre que le nom dont ils tiennent la place; ainsi, en parlant de la tête, dites: *elle me fait mal; elle*, parce que ce pronom se rapporte à *tête*, qui est du féminin et au singulier; et en parlant de plusieurs jardins, dites: *ils sont beaux; ils*, parce que ce pronom se rapporte à *jardins*, qui est du masculin et au pluriel.

Pronoms adjectifs.

Il y a des pronoms adjectifs qui marquent la possession d'une chose, comme *mon livre, votre cheval, son chapeau*; c'est-à-dire, le *livre qui est à moi, le cheval qui est à vous, le chapeau qui est à lui.*

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	Féminin.	Des deux Genres;
Mon.	Ma.	Mes.
Ton.	Ta.	Tes.
Son	Sa.	Ses.
Des deux genres.		Nos.
	Notre.	Vos.
	Votre.	Leurs.
	Leur.	

Première remarque. Ces pronoms sont toujours joints à un nom; *mon livre, ton chapeau.*

Deuxième remarque. *Mon, ton, son*, s'emploient au féminin devant une voyelle ou une *h* muette: on dit (1) *mon ame* pour *ma*

(1) On dit de même, *viendra-t-elle*, pour *viendra-elle?* si l'on, pour *si on*: cette manière de s'exprimer n'est que pour rendre la prononciation plus douce.

ame, ton humeur, pour ta humeur; son épée pour sa épée.

Autre Pronom.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Le Mien	La Mienne.	Les Miens.	Les Miennes.
Le Tien.	La Tienne.	Les Tiens.	Les Tiennes.
Le Sien.	La Sienna.	Les Siens.	Les Siennes.
<i>Des deux Genres.</i>			
Le Nôtre.	La Nôtre.	Les Nôtres.	
Le Vôtre.	La Vôtre.	Les Vôtres.	
Le Leur.	La Leur.	Les Leurs.	

2.^o Il y a des pronoms adjectifs qui servent à montrer la chose dont on parle, comme quand je dis: *ce livre, cette table; je montre un livre, une table.*

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Ce, Cet.	Cette.	Ces.	Ces.
Celui.	Celle.	Ceux.	Celles.
Celui-ci.	Celle-ci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-là.	Celle-là.	Ceux-là.	Celles-là.
Ceci.			
Cela.			

Remarque. On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée: *ce village, ce hameau*: on met *cet* devant une voyelle ou une *h* muette: *cet oiseau, cet homme.*

Celui-ci, celle-ci, s'emploient pour montrer des choses qui sont proches: *celui là, celle-là*, pour montrer des choses éloignées.

3.° Il y a des pronoms *relatifs*, c'est-à-dire qui ont rapport à un nom qui est devant, comme quand je dis: *Dieu qui a créé le monde*, qui se rapporte à *Dieu*; *le livre que je lis*, que se rapporte à *livre*. Le mot auquel *qui* ou *que* se rapporte, s'appelle *antécédent*. Dans les deux exemples ci-dessus, *Dieu* est l'antécédent du pronom relatif *qui*, *livre* est l'antécédent du pronom relatif *que*.

Pronom relatif.

Qui.	} des deux genres et des deux nombres.
Dont ou de qui.	
Que.	

Règle du Qui ou Que relatif.

Qui, *que*, *relatif*, s'accorde avec son antécédent en *genre*, en *nombre* et en *personne*: ainsi dans cet exemple: *l'enfant qui joue*, *qui* est du singulier et de la troisième personne, parce que *l'enfant* est du singulier et de la troisième personne; il est du masculin, si c'est un petit garçon qui joue; il est du féminin, si c'est une petite fille.

4.° Il y a des pronoms *interrogatifs*: *qui?* *que?* *quel?* *quelle?* comme quand on dit: *qui a fait cela?* *que vous dirai-je?* *Qui* ou *que* est interrogatif, quand il n'a point d'antécédent, et qu'on peut le tourner par *quelle personne?* ou *quelle chose?* Dans les deux exemples ci-dessus on peut dire: *quelle personne a fait cela?* *quelle chose vous dirai-je?*

Pronoms indéfinis, c'est-à-dire, qui signifient d'une manière générale.

Il y a quatre sortes de pronoms indéfinis :

1.^o Ceux qui ne se joignent jamais à un nom, comme : *on, quelqu'un, quelqu'une, quiconque, chacun, chacune, autrui, personne, rien*. Quand je dis : *on frappe à la porte, quelqu'un vous appelle*, je parle d'une personne : mais je ne désigne pas laquelle.

2.^o Ceux qui sont toujours joints à un nom, comme *quelque, chaque, quelconque, certain, certaine*. Exemples, *quelque nouvelle, certain auteur*.

3.^o Ceux qui sont tantôt joints à un nom, et tantôt seuls, comme *nul, nulle; aucun, aucune; l'un, l'autre; même; tel, telle; plusieurs; tout, toute*.

4.^o Ceux qui sont suivis de *que*, comme *qui que ce soit, quoi que ce soit, quel, quelle que*; par exemple : *quel que soit votre mérite, quelle que soit votre fortune. Quoi que*; par exemple : *quoi que vous fassiez. Quelque... que*; par exemple : *quelques richesses que vous ayez. Tout... que, toute... que*; par exemple : *tout savant que vous êtes, la campagne toute belle qu'elle est*.

CHAPITRE V.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Verbe.

Le Verbe est un mot dont on se sert pour

exprimer que l'on est , ou que l'on fait quelque chose : ainsi le mot *être* , *je suis* , est un verbe ; le mot *lire* , *je lis* , est un verbe.

On connaît un verbe en français quand on peut y ajouter ces pronoms , *je* , *tu* , *il* , *nous* , *vous* , *ils* ; comme *je lis* , *tu lis* , *il lit* ; *nous lisons* , *vous lisez* , *ils lisent*.

Les pronoms *je* , *nous* , marquent la première personne , c'est-à-dire , celle qui parle ; *tu* & *vous* , marquent la seconde personne , c'est-à-dire , celle à qui l'on parle ; *il* , *elle* , *ils* , *elles* , et tout nom placé devant un verbe , marquent la troisième personne , c'est-à-dire celle de qui l'on parle.

Il y a dans les verbes deux nombres , le *singulier* , quand on parle d'une seule personne , comme *je lis* , *l'enfant dort* , le *pluriel* , quand on parle de plusieurs personnes , comme *nous lisons* , *les enfans dorment*.

Il y a trois temps : le *présent* , qui marque que la chose est ou se fait actuellement , comme *je lis* ; le *passé* ou *prétérit* , qui marque que la chose a été faite , comme *j'ai lu* ; le *futur* , qui marque que la chose sera ou se fera , comme *je lirai*.

On distingue plusieurs sortes de *prétérits* ou *passés* , savoir , un *imparfait* , *je lisais* ; trois *parfaits* , *je lus* , *j'ai lu* , *j'eus lu* ; et un *plus-que-parfait* , *j'avais lu*.

On distingue aussi deux *futurs* : le *futur simple* , *je lirai* ; et le *futur passé* , *j'aurai lu*.

Il y a cinq modes ou manières de signifier dans les verbes français.

1.^o *L'indicatif*, quand on affirme que la chose est, ou qu'elle a été, ou qu'elle sera.

2.^o *Le conditionnel*, quand on dit qu'une chose serait, ou qu'elle aurait été, moyennant une condition.

3.^o *L'impératif*, quand on commande de la faire.

4.^o *Le subjonctif*, quand on souhaite, ou qu'on doute qu'elle se fasse.

5.^o *L'infinitif*, qui exprime l'action ou l'état en général, sans nombre ni personne, comme *tire, être*.

Réciter de suite les différens modes d'un verbe avec tous leurs temps, leurs nombres et leurs personnes, cela s'appelle *conjuguer*.

Il y a en français quatre conjugaisons différentes, que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer*.

La seconde a l'infinitif terminé en *ir*, comme *finir*.

La troisième a l'infinitif terminé en *oir*, comme *recevoir*.

La quatrième a l'infinitif terminé en *re*, comme *rendre*.

Il y a deux verbes que l'on nomme *auxiliaires*, parce qu'ils aident à conjuguer tous les autres; nous commencerons par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing. J'ai.
 Tu as. (1)
 Il ou elle a.
Plur. Nous avons.
 Vous avez.
 Ils ou elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
 Tu avais.
 Il avait.
 Nous avions.
 Vous aviez.
 Ils ou elles avaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI (2).

J'eus.
 Tu eus.
 Il eut.
 Nous eûmes.
 Vous eûtes.
 Ils eurent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai eu.
 Tu as eu.
 Il a eu.
 Nous avons eu.
 Vous avez eu.
 Ils ont eu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
 Tu eus eu.
 Il eut eu.
 Nous eûmes eu.
 Vous eûtes eu.
 Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
 Tu avais eu.
 Il avait eu.
 Nous avions eu.
 Vous aviez eu.
 Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
 Tu auras.
 Il aura.
 Nous aurons.
 Vous aurez.
 Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
 Tu auras eu.
 Il aura eu.
 Nous aurons eu.
 Vous aurez eu.
 Ils auront eu.

(1) Toutes les secondes personnes du singulier ont une *s* à la fin.

(2) On appelle *prétérit défini* celui qui marque un temps entièrement passé. Exemple : *j'eus hier la fièvre*. On appelle

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi: *j'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
Aie ou aye.
Qu'il ait.
Ayons.
Ayez.

Qu'ils aient ou ayent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PRÉTÉRIT.

Avoir eu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

présent indéfini, celui qui marque un temps dont il peut rester encore quelque partie à s'écouler. Exemple: j'ai eu la fièvre aujourd'hui. On appelle présent antérieur, celui qui marque une chose faite avant une autre. Exemple: dès que nous eûmes eu la fête, nous partîmes.

VERBE AUXILIAIRE Être.

INDICATIF.

Je suis.
 Tu es.
 Il *ou* elle est.
 Nous sommes.
 Vous êtes.
 Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
 Tu étais.
 Il *ou* elle était.
 Nous étions.
 Vous étiez.
 Ils *ou* elles étaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je fus.
 Tu fus.
 Il fut.
 Nous fûmes.
 Vous fûtes.
 Ils furent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai été.
 Tu as été.
 Il a été.
 Nous avons été.
 Vous avez été.
 Ils ont été.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus été.
 Tu eus été.
 Il eut été.

Nous eûmes été.
 Vous eûtes été.
 Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
 Tu avais été.
 Il avait été.
 Nous avions été.
 Vous aviez été.
 Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.
 Tu seras.
 Il sera.
 Nous serons.
 Vous serez.
 Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurais été.
 Tu aurais été.
 Il aurait été.
 Nous aurions été.
 Vous auriez été.
 Ils auraient été.

CONDITIONNELS:

PRÉSENT.

Je serais.
 Tu serais.
 Il serait.
 Nous serions.
 Vous seriez.
 Ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
 Tu aurais été.
 Il aurait été.
 Nous aurions été.
 Vous auriez été.
 Ils auraient été.

On dit aussi: *j'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
 Sois.
 Qu'il soit.
 Soyons.
 Soyez.
 Qu'ils soient.

SUBJONCTIF

PRÉSENT.

Que je sois.
 Que tu sois.
 Qu'il soit.
 Que nous soyons,
 Que vous soyez.
 Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
 Que tu fusses.
 Qu'il fût.

Que nous fussions.
 Que vous fussiez.
 Qu'ils fussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été.
 Que tu aies été.
 Qu'il ait été.
 Que nous ayons été.
 Que vous ayez été.
 Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
 Que tu eusses été.
 Qu'il eût été.
 Que nous eussions été.
 Que vous eussiez été.
 Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PRÉTÉRIT.

Avoir été.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

PREMIÈRE CONJUGAISON,

EN *er.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aime.
 Tu aimes.
 Il ou elle aime.

Nous aimons.
 Vous aimez.
 Ils ou elles aiment.

IMPARFAIT.

J'aimais.
 Tu aimais.
 Il *ou* elle aimait.
 Nous aimions.
 Vous aimiez.
 Ils *ou* elles aimaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

J'aimai.
 Tu aimas.
 Il aima.
 Nous aimâmes.
 Vous aimâtes.
 Ils aimèrent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai aimé.
 Tu as aimé.
 Il a aimé.
 Nous avons aimé.
 Vous avez aimé.
 Ils ont aimé.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus aimé.
 Tu eus aimé.
 Il eut aimé.
 Nous eûmes aimé.
 Vous eûtes aimé.
 Ils eurent aimé (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aimé.
 Tu avais aimé.
 Il avait aimé.
 Nous avions aimé.

Vous aviez aimé.
 Ils avaient aimé.

FUTUR.

J'aimerai.
 Tu aimeras.
 Il aimera.
 Nous aimerons.
 Vous aimerez.
 Ils aimeront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurais aimé.
 Tu aurais aimé.
 Il aurait aimé.
 Nous aurions aimé.
 Vous auriez aimé.
 Ils auraient aimé.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

J'aimerais.
 Tu aimerais.
 Il aimerait.
 Nous aimerions.
 Vous aimeriez.
 Ils aimeraient.

PASSÉ.

J'aurais aimé.
 Tu aurais aimé.
 Il aurait aimé.
 Nous aurions aimé.
 Vous auriez aimé.
 Ils auraient aimé.

On dit aussi: *j'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous*

(1) Il y a un quatrième pré érit, dont on se sert rarement; le voici: J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.

eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aime.

Qu'il aime.

Aimons.

Aimez

Qu'ils aiment.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aime.

Que tu aimes.

Qu'il aime.

Que nous aimions.

Que vous aimiez.

Qu'ils aiment.

IMPARFAIT.

Que j'aimasse.

Que tu aimasses.

Qu'il aimât.

Que nous aimassions.

Que vous aimassiez.

Qu'ils aimassent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aye aimé.

Que tu ayes aimé.

Qu'il ait aimé.

Que nous ayons aimé.

Que vous ayez aimé.

Qu'ils aient aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé.

Que tu eusses aimé.

Qu'il eût aimé.

Que nous eussions aimé.

Que vous eussiez aimé.

Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aimer.

PASSÉ.

Avoir aimé.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Aimant.

PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant aimé.

FUTUR.

Devant aimer.

Ainsi se conjuguent les verbes *chanter*, *danser*, *manger*, *appeler*, et tous ceux dont l'infinitif se termine en *er*.

SECONDE CONJUGAISON,

En *ir*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis.

Tu finis.

Il finit.

Nous finissons.

Vous finissez.

Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais.
 Tu finissais.
 Il finissait.
 Nous finissions.
 Vous finissiez.
 Ils finissaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je finis.
 Tu finis.
 Il finit.
 Nous finîmes.
 Vous finîtes.
 Ils finirent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai fini.
 Tu as fini.
 Il a fini.
 Nous avons fini.
 Vous avez fini.
 Ils ont fini.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus fini.
 Tu eus fini.
 Il eut fini.
 Nous eûmes fini.
 Vous eûtes fini.
 Ils eurent fini (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
 Tu avais fini.
 Il avait fini.
 Nous avions fini.

Vous aviez fini.
 Ils avaient fini.

FUTUR.

Je finirai.
 Tu finiras.
 Il finira.
 Nous finirons.
 Vous finirez.
 Ils finiront.

FUTUR PASSÉ.

M'aurai fini.
 Tu auras fini.
 Il aura fini.
 Nous aurons fini.
 Vous aurez fini.
 Ils auront fini.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Je finirais.
 Tu finirais.
 Il finirait.
 Nous finirions.
 Vous finiriez.
 Ils finiraient.

PASSÉ.

J'aurais fini.
 Tu aurais fini.
 Il aurait fini.
 Nous aurions fini.
 Vous auriez fini.
 Ils auraient fini.

On dit aussi: *j'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

(1) Il y a un quatrième prétérît, mais on s'en sert rarement. Le voici: J'ai eu fini, tu as eu fini, il a eu fini, nous avons eu fini, vous avez eu fini, ils ont eu fini.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Finis.

Qu'il finisse.

Finissons.

Finissez.

Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je finisse.

Que tu finisses.

Qu'il finisse.

Que nous finissions.

Que vous finissiez.

Qu'ils finissent.

IMPARFAIT.

Que je finisse.

Que tu finisses.

Qu'il finit.

Que nous finissions.

Que vous finissiez.

Qu'ils finissent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie fini.

Que tu aies fini.

Qu'il ait fini.

Que nous ayons fini.

Que vous ayez fini.

Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.

Que tu eusses fini.

Qu'il eût fini.

Que nous eussions fini.

Que vous eussiez fini.

Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Finir.

PRÉTÉRIT.

Avoir fini.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Finissant.

PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

FUTUR.

Devant finir.

Ainsi se conjuguent *avertir*, *guérir*, *ensevelir*, *bénir* : mais ce dernier a deux participes ; *bénit*, *bénite*, pour les choses consacrées par les prières des prêtres ; *béni*, *bénie*, par-tout ailleurs. *Hair* ; mais ce verbe fait au présent de l'indicatif, je *hais*, tu *hais*, il *hait* ; on prononce, je *hès*, tu *hès*, il *hét*.

TROISIÈME CONJUGAISON,

EN *oir*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reçois.
 Tu reçois.
 Il reçoit.
 Nous recevons.
 Vous recevez.
 Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je recevais.
 Tu recevais.
 Il recevait.
 Nous recevions.
 Vous receviez.
 Ils recevaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je reçus.
 Tu reçus.
 Il reçut.
 Nous reçûmes.
 Vous reçûtes.
 Ils reçurent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai reçu.
 Tu as reçu.
 Il a reçu.
 Nous avons reçu.
 Vous avez reçu.
 Ils ont reçu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.
 Tu eus reçu.
 Il eut reçu.
 Nous eûmes reçu.
 Vous eûtes reçu.
 Ils eurent reçu (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
 Tu avais reçu.
 Il avait reçu.
 Nous avions reçu.
 Vous aviez reçu.
 Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je recevrai.
 Tu recevras.
 Il recevra.
 Nous recevrons.
 Vous recevrez.
 Ils recevront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu.
 Tu auras reçu.
 Il aura reçu.
 Nous aurons reçu.
 Vous aurez reçu.
 Ils auront reçu.

(1) Il y'a un quat ième préterit, mais on s'en sert rarement.
 Le voici: J'ai eu reçu, tu as eu reçu, il a eu reçu, nous ayons eu reçu, vous avez eu reçu, ils ont eu reçu.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Je recevrais.
 Tu recevrais.
 Il recevrait.
 Nous recevriions.
 Vous recevriez.
 Ils recevraient.

PASSÉ.

J'aurais reçu.
 Tu aurais reçu.
 Il aurait reçu.
 Nous aurions reçu.
 Vous auriez reçu.
 Ils auraient reçu.

On dit aussi: *j'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Reçois.
 Qu'il reçoive.
 Recevons.
 Recevez.
 Qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reçoive.
 Que tu reçoives.
 Qu'il reçoive.
 Que nous recevions.
 Que vous receviez.
 Qu'ils reçoivent.

Ainsi se conjuguent *apercevoir, concevoir, devoir, percevoir.*

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
 Que tu reçusses.
 Qu'il reçût.
 Que nous reçussions.
 Que vous reçussiez.
 Qu'ils reçussent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie reçu.
 Que tu aies reçu.
 Qu'il ait reçu.
 Que nous ayons reçu.
 Que vous ayez reçu.
 Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
 Que tu eusses reçu.
 Qu'il eût reçu.
 Que nous eussions reçu.
 Que vous eussiez reçu.
 Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recevoir.

PRÉTÉRIT.

Avoir reçu.

PARTICIPES.

PRÉSENT.

Recevant.

PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

FUTUR.

Devant recevoir.

QUATRIÈME CONJUGAISON,

EN *re.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rends.
 Tu rends.
 Il rend.
 Nous rendons.
 Vous rendez.
 Ils rendent.

IMPARFAIT.

Je rendais.
 Tu rendais.
 Il rendait.
 Nous rendions.
 Vous rendiez.
 Ils rendaient.

PRÉTÉRIT DÉFINI.

Je rendis.
 Tu rendis.
 Il rendit.
 Nous rendîmes.
 Vous rendîtes.
 Ils rendirent.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai rendu.
 Tu as rendu.
 Il a rendu.
 Nous avons rendu.
 Vous avez rendu.
 Ils ont rendu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
 Tu eus rendu.
 Il eût rendu.
 Nous eûmes rendu.
 Vous eûtes rendu.
 Ils eurent rendu (1).

PLUS QUE PARFAIT.

J'avais rendu.
 Tu avais rendu.
 Il avait rendu.
 Nous avions rendu.
 Vous aviez rendu.
 Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rendrai.
 Tu rendras.
 Il rendra.
 Nous rendrons.
 Vous rendrez.
 Ils rendront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.
 Tu auras rendu.
 Il aura rendu.
 Nous aurons rendu.
 Vous aurez rendu.
 Ils auront rendu.

(1) Il y a un quatrième prétérit, mais on s'en sert rarement. Le voici: J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Je rendrais.
Tu rendrais.
Il rendrait.
Nous rendrions.
Vous rendriez.
Ils rendraient.

PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi: *j'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Rends.
Qu'il rende.
Rendons.
Rendez.
Qu'ils rendent.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rende.
Que tu rendes.
Qu'il rende.
Que nous rendions.
Que vous rendiez.
Qu'ils rendent.

Ainsi se conjuguent *attendre, entendre, suspendre, vendre.*

IMPARFAIT.

Que je rendisse.
Que tu rendisses.
Qu'il rendit.
Que nous rendissions.
Que vous rendissiez.
Qu'ils rendissent.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rendre.

PRÉTÉRIT.

Avoir rendu.

PARTICIPES:

PRÉSENT.

Rendant.

PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant
rendu.

FUTUR.

Devant rendre.

Des Temps primitifs.

On appelle *temps primitifs* d'un verbe ceux qui servent à former les autres temps dans les quatre conjugaisons.

TABLEAU DES TEMPS PRIMITIFS.					
	Présent de l'Infinitif.	Participe Présent.	Participe Passé.	Présent de l'Indicatif.	Prétérif de l'Indicatif.
PREMIÈRE CONJUGAISON.	Aimer.	Aimant.	Aimé.	J'aime.	J'aimai.
SECONDE CONJUGAISON.	Finir. Sentir. Ouvrir. Tenir.	Finissant. Sentant. Ouvrant. Tenant.	Finé. Senté. Ouvert. Tenu.	Je finis. Je sens. J'ouvre. Je tiens.	Je finis. Je sentis. J'ouvris. Je tins.
TROISIÈME CONJUGAISON.	Recevoir.	Recevant.	Reçu.	Je reçois.	Je reçus.
QUATRIÈME CONJUGAISON.	Rendre. Plaire. Paraître. Réduire. Plaindre.	Rendant. Plaisant. Paraissant. Réduisant. Plaignant.	Rendu. Plu. Paru. Réduit. Plait.	Je rends. Je plais. Je parais. Je réduis. Je plains.	Je rendis. Je plus. Je parus. Je réduisis. Je plaignis.

I. Du présent de l'indicatif se forme l'impératif, en ôtant seulement le pronom *je* ; exemples : *j'aime*, impératif *aime* ; *je finis*, imp. *finis* ; *je reçois*, imp. *reçois* ; *je rends*, imp. *rends*.

Excepté quatre verbes : *je suis*, imp. *sois* ; *j'ai*, imp. *aie* ; *je vais*, imp. *va* ; *je sais*, imp. *sache*.

II. Du prétérit de l'indicatif se forme l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison : *j'aimai*, imparfait du subjonctif *que j'aimasse* ; et en ajoutant seulement *se* pour les trois autres conjugaisons : *je finis*, *je finisse* ; *je reçus*, *je reçusse* ; *je rendis*, *je rendisse*.

III. Du présent de l'infinitif on forme :

1.° Le futur de l'indicatif, en changeant *r* ou *re* en *rai* ; exemples : *aimer*, *j'aimerai* ; *finir*, *je finirai* ; *rendre*, *je rendrai*.

Exceptions. Première conjugaison. *Aller*, futur, *j'irai* ; *envoyer*, *j'enverrai*.

Seconde conjugaison. *Tenir*, futur, *je tiendra* ; *venir*, *je viendrai* ; *courir*, *je courrai* ; *cueillir*, *je cueillerai* ; *mourir*, *je mourrai* ; *acquérir*, *j'acquerrai*.

Troisième conjugaison. *Recevoir*, futur, *je recevrai* ; *avoir*, *j'aurai* ; *échoir*, *j'écherrai* ; *pouvoir*, *je pourrai* ; *savoir*, *je saurai* ; *s'asseoir*, *je m'asseyerai* ; *voir*, *je verrai* ; *vouloir*, *je voudrai* ; *valoir*, *je vaudrai* ; *falloir*, *il faudra* ; *pleuvoir*, *il pleuvra*.

Quatrième conjugaison. *Faire*, futur, *je serai*; être, *je serai*.

2.° Du futur de l'indicatif on forme le conditionnel présent, en changeant *rai* en *rois* sans exception : *j'aimerai*, conditionnel, *j'aimerais*; *je finirai*, *je finirais*; *je recevrai*, *je recevrais*; *je rendrai*, *je rendrais*.

IV. Du participe présent on forme :

1.° L'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en *ais* : *aimant*, imparfait, *j'aimais*; *finissant*, *je finissais*; *recevant*, *je recevais*; *rendant*, *je rendais*.

Exceptions. Il n'y a que deux exceptions : *ayant*, *j'avais*; *sachant*, *je savais*.

2.° Du même participe on forme la première personne plurielle du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons* : *aimant*, *nous aimons*; *finissant*, *nous finissons*; *recevant*, *nous recevons*; *rendant*, *nous rendons*.

Excepté : *étant*, *nous sommes*; *ayant*, *nous avons*; *sachant*, *nous savons*.

On forme aussi la seconde personne plurielle en *ez* : *vous aimez*, *vous finissez*, *vous recevez*, *vous rendez*.

Excepté : *faisant*, *vous faites*; *disant*, *vous dites*.

Et la troisième personne en *ent* : *ils aiment*, *ils finissent*, etc.

3.° Du même participe présent on forme le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e* muet : *aimant*, *que j'aime*; *finissant*, *que je finisse*; *rendant*, *que je rende*.

Exceptions. Première conjugaison. Allant, que j'aille.

Seconde conjugaison. Tenant, que je tienne; venant, que je vienne; acquérant, que j'acquière.

Troisième conjugaison. Recevant, que je reçoive; pouvant, que je puisse, valant, que je vaille; voulant, que je veuille (1); mourant, que je meure; faillant, qu'il faille.

Quatrième conjugaison. Buvant, que je boive; faisant, que je fasse; étant, que je sois.

V. Du participe passé on forme tous les temps composés (de deux mots), en y joignant les temps des verbes auxiliaires *avoir, être*; comme *j'ai aimé, j'ai fini, j'ai reçu, j'ai rendu; j'avais aimé, j'avais fini, j'avais reçu, j'avais rendu; j'aurai aimé, j'aurai fini, j'aurai reçu, j'aurai rendu; que j'eusse aimé, que j'eusse fini, que j'eusse reçu, que j'eusse rendu, etc.*

VERBES IRRÉGULIERS.

On appelle *irréguliers* les verbes qui ne suivent pas toujours la règle générale des conjugaisons.

Plusieurs de ces verbes ne sont pas usités à certains temps et à certaines personnes.

(1) *Que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.*

TEMPS PRIMITIFS
DES
VERBES IRRÉGULIERS.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

<i>Présent de l'Infinitif.</i>	<i>Participe Présent.</i>	<i>Participe Passé.</i>	<i>Présent de l'Indicatif.</i>	<i>Prétérit de l'Indicatif.</i>
aller	allant	allé	je vais	j'allai
puer	puant	pué	je pus	je puai

SECONDE CONJUGAISON.

courir	courant	couru	je cours	je courus
cueillir	cueillant	cueilli	je cueille	je cueillis
fuir	fuyant	fui	je fuis	je fus
mourir	mourant	mort	je meurs	je mourus
faillir	faillant	failli	je faux	je faillis
acquérir	acquérant	acquis	j'acquiers	j'acquis
saillir	saillant	sailli	je saillie	je saillis
tressaillir	tressaillant	tressailli	je tressaille	jetressaillis
vêtir	vêtant	vêtu	je vêts	je vêtis
revêtir	revêtant	revêtu	je revêts	je revêtis

TROISIÈME CONJUGAISON.

choir				
déchoir	déchu	je déchois	je déchus
échoir	échéant	échu	il échet	j'échus
falloir	fallu	il faut	il fallut
mouvoir	mouvant	mu	je meus	je mus
pleuvoir	pleuvant	plu	il pleut	il plut
pouvoir	pouvant	pu	je puis	je pus
savoir	sachant	su	je sais	je sus
s'asseoir	s'asseyant	assis	je m'assieds	je m'assis
surseoir	sursis	je surseois	je sursis
valoir	valant	valu	je vaux	je valus
voir	voyant	vu	je vois	je vis
pourvoir	pourvoyant	pourvu	je pourvois	je pourvus
vouloir	voulant	voulu	je veux	je voulus

QUATRIÈME CONJUGAISON.

<i>Présent de l'Infinitif.</i>	<i>Participe Présent.</i>	<i>Participe Passé.</i>	<i>Présent de l'Indicatif.</i>	<i>Prétérit de l'Indicatif.</i>
battre	battant	battu	je bats	je battis
boire	buvant	bu	je bois	je bus
braire	il brait
bruire	brayant
circoncire	circonceis	je circonceis	je circonceis
clorre	clos	je clos
conclure	concluant	conclu	je conclus	je conclus
confire	confit	je confis	je confis
condre	cousant	cousu	je couds	je cousis
croire	croyant	cru	je crois	je crus
dire	disant	dît	je dis	je dis
maudire	maudissant	maudit	je maudis	je maudis
écrire	écrivant	écrit	j'écris	j'écrivis
exclure	excluant	exclus	j'exclus	j'exclus
faire	faisant	fait	je fais	je fis
prendre	prenant	pris	je prends	je pris
lire	lisant	lu	je lis	je lus
luire	luisant	lui	je luis
mettre	mettant	mis	je mets	je mis
moudre	moulant	moulu	je mouds	je moulus
naître	naissant	né	je nais	je naquis
nuire	nuisant	nuï	je nuis	je nuisis
rire	riant	ri	je ris	je ris
rompre	rompant	rompu	je romps	je rompis
absoudre	absolvant	absous	j'absous
résoudre	résolvant	(résous résolu)	je résous	je résolus
suffire	suffisant	suffi	je suffis	je suffis
suiyre	suivant	suiwi	je suis	je suivis
traire	trayant	trait	je traïs
vaincre	vainquant	vaincu	je vaincs *	je vainquis
vivre	vivant	vécu	je vis	je vécus

Nous ne marquons pas les verbes *composés*, parce qu'ils suivent la conjugaison de leurs *simples*: par exemple, les composés *promettre*, *admettre*, etc., se conjuguent comme ce verbe simple *mettre*.

* Le présent et l'imparfait de ce verbe sont de peu d'usage.

Au moyen de cette table, et des règles que nous avons données sur la formation des temps, il n'y a point de verbe qu'on ne puisse conjuguer.

Accord des Verbes avec leur nominatif ou sujet.

On appelle *sujet* ou *nominatif* d'un verbe ce qui est ou ce qui fait la chose qu'exprime le verbe. On trouve le nominatif en mettant *qui est-ce qui ?* devant le verbe. La réponse à cette question indique le *nominatif*. Quand je dis, *l'enfant est sage ; qui est ce qui est sage ?* réponse, *l'enfant* : voilà le nominatif ou sujet du verbe *est*. *Le lièvre court ; qui est ce qui court ?* réponse, *le lièvre* : voilà le nominatif du verbe *court*.

RÈGLE.

Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son nominatif ou sujet.

EXEMPLE. *Je parle : parle* est du nombre singulier et de la première personne, parce que *je*, son nominatif, est du singulier et de la première personne. *Vous parlez tous deux : parlez* est au nombre pluriel, et de la seconde personne, parce que *vous* est au nombre pluriel et de la seconde personne.

Première remarque. Quand un verbe a deux sujets singuliers, on met ce verbe au pluriel.

EXEMPLE. *Mon frère et ma sœur lisent.*

Deuxième remarque. Quand les deux sujets

sont de différentes personnes, on met le verbe à la plus noble personne : la première est plus noble que la seconde, la seconde est plus noble que la troisième.

EXEMPLES. *Vous et moi* nous lisons.

Vous et votre frère vous lisez.

(La politesse française veut qu'on nomme d'abord la personne à qui l'on parle, et qu'on se nomme le dernier.)

RÉGIME DES VERBES ACTIFS.

On appelle verbe *actif* celui après lequel on peut mettre, *quelqu'un*, *quelque chose*. *Aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire, *aimer quelqu'un*. Par exemple, *j'aime Dieu* ; ce mot qui suit le verbe actif, s'appelle le *régime* de ce verbe. On connaît le régime en faisant la question *qu'est-ce que ?*

Exemple : *Qu'est-ce que j'aime ?* Réponse, *Dieu*. *Dieu* est le régime du verbe *j'aime*.

RÈGLE.

Le régime d'un verbe actif se place ordinairement après le verbe (quand ce n'est pas un pronom.)

EXEMPLES. *J'aime Dieu*.

Le chat mange la souris ; *la souris* est le régime du verbe *mange*.

Mais quand le régime est un pronom, il se met devant le verbe.

EXEMPLES. *Je vous aime*, pour *j'aime vous* : *il m'aime*, pour *il aime moi*.

Remarque. Outre ce premier régime, qu'on appelle *direct*, certains verbes actifs peuvent avoir un second régime, qu'on appelle *indirect*: ce second régime se marque par les mots *à* ou *de*: comme *donner une image à l'enfant*; *enseigner la grammaire à l'enfant*; *écrire une lettre à son ami*: *à l'enfant*, est le régime indirect des verbes *donner*, *enseigner*; *à son ami*, est le régime indirect du verbe *écrire*. *Accuser quelqu'un de mensonge*; *avertir quelqu'un d'une faute*; *délivrer quelqu'un du danger*: *de mensonge*, est le régime indirect du verbe *accuser*, etc.

Tout verbe actif a un passif: ce passif se forme en prenant le régime *direct* de l'actif, pour en faire le nominatif du verbe passif, et en ajoutant après le verbe le mot *par* ou *de*. Ainsi, pour tourner par le passif cette phrase, *le chat mange la souris*, dites: *la souris est mangée par le chat*; *j'aime mon père tendrement*, dites: *mon père est tendrement aimé de moi*.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs ; elle se fait avec l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer.

INDICATIF.

Présent.

Je suis aimé, *ou* aimée.
 Tu es aimé, *ou* aimée.
 Il est aimé, *ou* elle est aimée.
 Nous sommes aimés, *ou* aimées.
 Vous êtes aimés, *ou* aimées.
 Ils sont aimés, *ou* elles sont aimées.

Imparfait.

J'étais aimé, *ou* aimée.
 Tu étais aimé, *ou* aimée.
 Il était aimé, *ou* elle était aimée.
 Nous étions aimés, *ou* aimées.
 Vous étiez aimés, *ou* aimées.
 Ils étaient aimés, *ou* elles étaient aimées.

Prétérit défini.

Je fus aimé, *ou* aimée.
 Tu fus aimé, *ou* aimée.
 Il fut aimé, *ou* elle fut aimée.
 Nous fûmes aimés, *ou* aimées.
 Vous fûtes aimés, *ou* aimées.
 Ils furent aimés, *ou* elles furent aimées.

Prétérit indéfini.

J'ai été aimé, *ou* aimée.
 Tu as été aimé, *ou* aimée.
 Il a été aimé, *ou* elle a été aimée.
 Nous avons été aimés, *ou* aimées.
 Vous avez été aimés, *ou* aimées.

Ils ont été aimés, *ou* elles ont été aimées.

Prétérit antérieur.

J'eus été aimé, *ou* aimée.
 Tu eus été aimé, *ou* aimée.
 Il eut été aimé, *ou* elle eut été aimée.
 Nous eûmes été aimés, *ou* aimées.
 Vous eûtes été aimés, *ou* aimées.
 Ils eurent été aimés, *ou* elles eurent été aimées.

Plus-que-parfait.

J'avais été aimé, *ou* aimée.
 Tu avais été aimé, *ou* aimée.
 Il avait été aimé, *ou* elle avait été aimée.
 Nous avions été aimés, *ou* aimées.
 Vous aviez été aimés, *ou* aimées.
 Ils avaient été aimés, *ou* elles avaient été aimées.

Futur.

Je serai aimé, *ou* aimée.
 Tu seras aimé, *ou* aimée.
 Il sera aimé, *ou* elle sera aimée.
 Nous serons aimés, *ou* aimées.
 Vous serez aimés, *ou* aimées.
 Ils seront aimés, *ou* elles seront aimées.

Futur passé.

J'aurai été aimé, *ou* aimée.
 Tu auras été aimé, *ou* aimée.
 Il aura été aimé, *ou* elle aura
 été aimée.
 Nous aurons été aimés, *ou*
 aimés.
 Vous aurez été aimés, *ou* ai-
 mées.
 Ils auront été aimés, *ou* elles
 auront été aimées.

CONDITIONNELS.

Présent.

Je serais aimé, *ou* aimée.
 Tu serais aimé, *ou* aimée.
 Il serait aimé, *ou* elle serait
 aimée.
 Nous serions aimés, *ou* aimées.
 Vous seriez aimés, *ou* aimées.
 Ils seraient aimés, *ou* elles se-
 raient aimées.

Passé.

J'aurais été aimé, *ou* aimée.
 Tu aurais été aimé, *ou* aimée.
 Il aurait été aimé, *ou* elle au-
 rait été aimée.
 Nous aurions été aimés, *ou*
 aimées.
 Vous auriez été aimés *ou* ai-
 mées.
 Ils auraient été aimés, *ou* elles
 auraient été aimées.

On dit aussi : j'eusse été aimé,
ou aimée ; tu eusses été aimé,
ou aimée ; il eût été aimé, *ou*
 elle eût été aimée ; nous eus-
 sions été aimés, *ou* aimées ;
 vous eussiez été aimés, *ou* ai-
 mées ; ils eussent été aimés,
ou elles eussent été aimées.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sois aimé, *ou* aimée.
 Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit
 aimée.
 Soyons aimés, *ou* aimées.
 Soyez aimés, *ou* aimées.

Qu'ils soient aimés, *ou* qu'elles
 soient aimées.

SUBJONCTIF.

Présent ou Futur.

Que je sois aimé, *ou* aimée.
 Que tu sois aimé, *ou* aimée.
 Qu'il soit aimé, *ou* qu'elle soit
 aimée.
 Que nous soyons aimés, *ou*
 aimées.
 Que vous soyez aimés, *ou* aimées
 Qu'il soient aimés, *ou* qu'elles
 soient aimées.

Imparfait.

Que je fusse aimé, *ou* aimée.
 Que tu fusses aimé, *ou* aimée.
 Qu'il fût aimé, *ou* qu'elle fût
 aimée.
 Que nous fussions aimés, *ou*
 aimées.
 Que vous fussiez aimés, *ou*
 aimées.
 Qu'ils fussent aimés, *ou* qu'elles
 fussent aimées.

Frétérit.

Que j'aie été aimé, *ou* aimée.
 Que tu aies été aimé, *ou* aimée
 Qu'il ait été aimé, *ou* qu'elle
 ait été aimée.
 Que nous ayons été aimés, *ou*
 aimées.
 Que vous ayez été aimés, *ou*
 aimées.
 Qu'ils aient été aimés, *ou*
 qu'elles aient été aimées.

Plus que parfait.

Que j'eusse été aimé, *ou* aimée
 Que tu eusses été aimé, *ou*
 aimée.
 Qu'il eût été aimé, *ou* qu'elle
 eût été aimée.
 Que nous eussions été aimés,
ou aimées.
 Que vous eussiez été aimés, *ou*
 aimées
 Qu'ils eussent été aimés, *ou*
 qu'elles eussent été aimées.

INFINITIF.

Présent.

Être aimé, ou aimée.

Prétérit.

Avoir été aimé, ou aimée.

PARTICIPES.

Présent.

Étant aimé, ou aimée.

Passé.

Ayant été aimé, ou aimée.

Futur.

Devant être aimé, ou aimée.

Ainsi se conjuguent, *être fini, être reçu, être rendu, etc. etc. etc.*

RÉGIME DES VERBES PASSIFS.

Règle. On met *de* ou *par* devant le nom ou pronom qui suit le verbe passif.

Ex. *La souris est mangée par le chat.*

Un enfant sage est aimé de ses parens.

Remarque. N'employez jamais *par* avec le nom *Dieu*, dites :

Les méchans seront punis de Dieu, et non pas seront punis par Dieu.

VERBES NEUTRES.

On appelle *neutres* les verbes après lesquels on ne peut pas mettre *quelqu'un*, ni *quelque chose* : *languir, dormir*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire, *languir quelqu'un, dormir quelque chose*, etc. (On les appelle *neutres*, parce qu'ils ne sont ni *actifs* ni *passifs*.)

La plupart des verbes neutres se conjuguent, comme les verbes actifs, avec l'auxiliaire *avoir* : *je dors, j'ai dormi, j'avais dormi, j'aurais dormi, etc.*

Mais il y a des verbes neutres qui se conju-

guent dans leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*, comme *venir*, *arriver*, *tomber*, etc.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

INDICATIF.

Présent.

Je tombe.
Tu tombes.
Il, *ou* elle tombe.
Nous tombons.
Vous tombez.
Ils, *ou* elles tombent.

Imparfait.

Je tombais.
Tu tombais.
Il, *ou* elle tombait.
Nous tombions.
Vous tombiez.
Ils, *ou* elles tombaient.

Prétérit défini.

Je tombai.
Tu tombas.
Il, *ou* elle tomba.
Nous tombâmes.
Vous tombâtes.
Ils, *ou* elles tombèrent.

Prétérit indéfini.

Je suis tombé, *ou* tombée.
Tu es tombé, *ou* tombée.
Il est tombé, *ou* elle est tombée
Nous sommes tombés, *ou*
tombées.
Vous êtes tombés, *ou* tombés
Ils sont tombés, *ou* elles sont
tombées.

Prétérit antérieur.

Je fus tombé, *ou* tombée.
Tu fus tombé, *ou* tombée.
Il fut tombé, *ou* elle fut tombée
Nous fûmes tombés, *ou* tom-
bées.

Vous fûtes tombés, *ou* tombées
Ils furent tombés, *ou* elles fu-
rent tombées.

Plus-que-parfait.

J'étais tombé, *ou* tombée.
Tu étais tombé, *ou* tombée.
Il était tombé, *ou* elle était
tombée.

Nous étions tombés, *ou* tom-
bées.

Vous étiez tombés, *ou* tombées
Ils étaient tombés, *ou* elles
étaient tombées.

Futur.

Je tomberai.
Tu tomberas.
Il, *ou* elle tombera.
Nous tomberons.
Vous tomberez.
Ils, *ou* elles tomberont.

Futur passé.

Je serai tombé, *ou* tombée.
Tu seras tombé, *ou* tombée.
Il sera tombé, *ou* elle sera
tombée.
Nous serons tombés, *ou* tom-
bées.
Vous serez tombés, *ou* tombées
Ils seront tombés, *ou* elles se-
ront tombées.

CONDITIONNELS.

Présent.

Je tomberais.
Tu tomberais.
Il, *ou* elle tomberait.
Nous tomberions.
Vous tomberiez.
Ils, *ou* elles tomberaient.

Passé.

Je serais tombé, *ou* tombée.
 Tu serais tombé, *ou* tombée.
 Il serait tombé, *ou* elle serait tombée.
 Nous serions tombés, *ou* tombées.
 Vous seriez tombés, *ou* tombées.
 Ils seraient tombés, *ou* elles seraient tombées.

On dit aussi : je fusse tombé, *ou* tombée ; tu fusses tombé, *ou* tombée ; il fut tombé, *ou* elle fût tombée ; nous fussions tombés, *ou* tombées ; vous fussiez tombés, *ou* tombées, ils fussent tombés, *ou* elles fussent tombées.

IMPÉRATIF.

Point de première personne
 Tombe.
 Qu'il, *ou* qu'elle tombe.
 Tombons.
 Tombez.
 Qu'ils, *ou* qu'elles tombent.

SUBJONCTIF.

Présent ou Futur.

Que je tombe.
 Que tu tombes.
 Qu'il, *ou* qu'elle tombe.
 Que nous tombions.
 Que vous tombiez.
 Qu'ils, *ou* qu'elles tombent.

Imparfait

Que je tombasse.
 Que tu tombasses.
 Qu'il, *ou* qu'elle tombât.

Que nous tombassions.
 Que vous tombassiez.
 Qu'ils, *ou* qu'elles tombassent.

Prétérit.

Que je sois tombé, *ou* tombée
 Que tu sois tombé, *ou* tombée
 Qu'il soit tombé, *ou* qu'elle soit tombée.
 Que nous soyons tombés, *ou* tombées.
 Que vous soyez tombés, *ou* tombées.
 Qu'ils soient tombés, *ou* qu'elles soient tombées.

Plus-que-parfait.

Que je fusse tombé, *ou* tombée
 Que tu fusses tombé, *ou* tombée
 Qu'il fût tombé, *ou* qu'elle fût tombée.
 Que nous fussions tombés, *ou* tombées.
 Que vous fussiez tombés, *ou* tombées.
 Qu'il fussent tombés, *ou* qu'elles fussent tombées.

INFINITIF.

Présent

Tomber.

*Prétérit.*Être tombé, *ou* tombée.

PARTICIPES.

Présent.

Tombant.

Passé.

Tombé, tombée, étant tombée

Futur.

Devant tomber.

Conjugez de même les verbes *aller, arriver, déchoir, dégéder, entrer, sortir, mourir, partir, rester, descendre, monter, passer, venir*, et ses composés, *devenir, survenir, revenir, parvenir*, etc. etc.

Il y a des verbes neutres qui ont un régime.

RÉGIME DES VERBES NEUTRES.

Règle. On met *à* ou *de* devant le nom ou pronom qui suit le verbe neutre.

Exemples.

A

Nuire à la santé.
Plaire au Seigneur.
Convenir à quelqu'un.

DE

Médire de quelqu'un.
Profiter des leçons.
Jouir de la liberté.

VERBES RÉFLÉCHIS.

On appelle verbes *réfléchis* ceux dont le nominatif et le régime sont la même personne, *comme je me flatte, tu te loues, il se blesse, etc.*

Les verbes *réfléchis* se conjuguent comme le verbe *tomber*, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'auxiliaire *être*, aux temps composés. Nous ne mettrons ici que les premières personnes.

CONJUGAISON DES VERBES RÉFLÉCHIS.

INDICATIF.

Présent.

Je me repens.
Tu te repens.
Il, *ou* elle se repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez.
Ils, *ou* elles se repentent.

Imparfait.

Je me repentai, etc.

Prétérit défini.

Je me repentis, etc.
Prétérit indéfini.
Je mesuis repenti, *ou* repentie.
Prétérit antérieur.
Je me fus repenti, *ou* repentie.
Plus-que-parfait.
Je m'étais repenti, *ou* repentie

Futur.

Je me repentirai.

Futur passé.

Je me serai repenti, ou repentie.

CONDITIONNELS.

Présent.

Je me repentirais.

Passé.

Je me serais repenti, ou repentie.

On dit aussi: *je me fusse repenti, ou repentie.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Repens-toi.

Qu'il, ou qu'elle se repente.

Repentons nous.

Repentez-vous.

Qu'ils, ou qu'elles se repentent.

SUBJONCTIF.

Présent ou Futur.

Que je me repente.

Imparfait.

Que je me repentisse.

Prétérit.

Que je me sois repenti, ou repentie.

Plus-que-parfait.

Que je me fusse repenti, ou repentie.

INFINITIF.

Présent.

Se repentir.

Prétérit.

S'être repenti, ou repentie.

PARTICIPES.

Présent.

Se repentant.

Passé.

Repenti, s'étant repenti, ou repentie.

Futur.

Devant se repentir.

Remarque. *Me, te, se, nous, vous,* qui sont le régime des verbes réfléchis, sont quelquefois régime *direct*, comme dans *je me flatte*, c'est-à-dire, *je flatte moi*; *tu te blesseras*, c'est-à-dire, *tu blesseras toi*: et quelquefois ils sont régime *indirect*, comme dans cet exemple: *je me fais une loi*, c'est-à-dire, *je fais à moi une loi*; *il s'est fait honneur*; c'est-à-dire, *il a fait honneur à soi*, etc.

VERBES IMPERSONNELS.

On appelle verbe *impersonnel* celui qui ne s'emploie dans tous les temps qu'à la troisième personne du singulier ; comme *il faut* , *il importe* , *il pleut* , etc. Il se conjugue à cette troisième personne comme les autres verbes.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

INDICATIF.

<i>Présent.</i>
Il faut.
<i>Imparfait.</i>
Il fallait.
<i>Prétérit défini.</i>
Il fallut.
<i>Prétérit indéfini.</i>
Il a fallu.
<i>Prétérit antérieur.</i>
Il eût tal u.
<i>Plus-que-parfait.</i>
Il avait fallu.
<i>Futur.</i>
Il faudra.
<i>Futur passé.</i>
Il aura fallu.

CONDITIONNELS.

<i>Présent.</i>
Il faudrait.

<i>Passé.</i>
Il aurait fallu.
SUBJONCTIF.
<i>Présent ou Futur.</i>
Qu'il faille.
<i>Imparfait.</i>
Qu'il fallût
<i>Prétérit.</i>
Qu'il ait fallu.
<i>Plus-que-parfait.</i>
Qu'il eût fallu.
INFINITIF.
<i>Présent</i>
Falloir.

PARTICIPES.

<i>Passé.</i>
Ayant fallu.

Remarque. Le mot *il* ne marque un verbe *impersonnel* que lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à sa place ; car lorsqu'en parlant d'un enfant , on dit , *il joue* , ce n'est pas un *impersonnel* , parce qu'à la place du mot *il* , on peut mettre *l'enfant* , et dire , *l'enfant joue*.

CHAPITRE VI.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le participe.

Le participe est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, comme, *aimant, aimé*. Il tient du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime; *aimant Dieu, aimé de Dieu* : il tient aussi de l'adjectif, en ce qu'il qualifie une personne ou une chose, c'est-à-dire, qu'il en marque la qualité, comme *vieillard honoré, vertu éprouvée*.

Accord des Participes.

1.° Participe présent, *aimant, finissant, recevant, rendant*.

Règle. Le participe présent ne varie jamais, c'est-à-dire qu'il ne prend ni genre ni nombre.

Exemples.

Un homme lisant.

Une femme lisant.

Des hommes lisant.

Des femmes lisant.

Remarque. Ce qu'on appelle *gérondif* n'est autre chose que le participe présent (1), devant

(1) Il ne faut pas confondre avec le participe présent certains adjectifs verbaux (c'est-à-dire, qui viennent des verbes). On dit : *un homme obligé, une femme obligé* ; ce ne sont pas des participes, parce qu'ils n'ont pas de régime. Mais quand je dis, *cette femme est d'un bon caractère, obligé tout le monde quand elle peut* ; *obligé* est ici *participe*, puisqu'il a le régime *tout le monde*.

lequel on met le mot *en*, comme : *les jeunes gens se forment l'esprit en lisant de bons livres.*

2.° Participe passé, *aimé, fini, reçu, rendu.*

Le participe passé s'accorde ou avec son nominatif, ou avec son régime.

Accord du Participe passé avec le Nominatif.

Première règle. Le participe passé, quand il est accompagné du verbe auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec son nominatif ou sujet, c'est-à-dire, que l'on ajoute *e* si le sujet est féminin, et *s* si le sujet est pluriel.

Exemples.

<i>Mon frère a été puni.</i>	<i>Ma sœur a été punie.</i>
<i>Mes frères ont été punis.</i>	<i>Mes sœurs ont été punies (1):</i>
<i>Mon frère est tombé.</i>	<i>Ma sœur est tombée.</i>
<i>Mes frères sont tombés.</i>	<i>Mes sœurs sont tombées.</i>

Exception unique. Dans les temps composés des verbes *réfléchis*, le participe ne s'accorde pas avec son nominatif. On dit d'une femme, *elle s'est mis cela dans la tête* (et non pas *mise*) ; *quelques païens se sont donné la mort* (et non pas, *se sont donnés*).

Deuxième règle. Mais quand le participe passé est accompagné du verbe auxiliaire *avoir*, il ne s'accorde jamais avec son nominatif.

(1) Le participe *été* n'a ni féminin, ni pluriel, on dit : *elle a été, ils ont été.*

Exemples.

*Mon père a écrit une lettre. Ma mère a écrit une lettre.
 Mes frères ont écrit une lettre. Mes sœurs ont écrit une lettre.*

(Le participe *écrit* ne change point, quoique le nominatif soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel).

Accord du Participe passé avec le Régime.

Première règle. Le participe passé s'accorde toujours avec son régime *direct*, quand ce régime est devant le participe.

Exemples.

*La lettre que vous avez écrite, je l'ai lue.
 Les livres que j'avais prêtés, on les a rendus.
 Quelle affaire avez-vous entreprise ?
 Combien d'ennemis n'a-t-il pas vaincus !
 Quand la race de Cain se fut multipliée. . . .*

On voit que le régime mis devant le participe est ordinairement pronom : *que, me, te, se, le, la, les, nous, vous, quels* (1).

Deuxième règle. Mais quand le régime n'est placé qu'après le participe, ce participe ne s'accorde pas avec son régime.

(1) Autrefois on mettait deux exceptions : 1.° quand le nominatif est après le participe, comme : *la leçon que vous ont donné vos maîtres* ; 2.° quand le participe est suivi d'un adjectif qui fait partie du régime, comme : *Adam et Eve que Dieu avait créé innocents*. Mais c'est à tort : il faut dans le premier exemple, *donnée* ; et dans le second, il faut *créés*. (Essais de Grammaire par l'abbé d'Olivet.)

Exemples.

*J'ai écrit une lettre. J'ai écrit des lettres.
 Vous avez acheté un livre. Vous avez acheté des livres.*

(*Écrit, acheté*, ne changent pas, quoique le régime soit singulier ou pluriel, masculin ou féminin, parce que ce régime est après le participe).

Remarque. On dit sans faire accorder : *les vertus que j'ai entendu louer, les vices que j'ai résolu d'éviter* : que n'est pas ici le régime des participes *entendu, résolu*, mais des infinitifs suivans, *louer, éviter*. Pour connaître si le régime dépend du participe, il faut voir si l'on peut mettre ce régime immédiatement après le participe. On ne peut pas dire ici, *j'ai entendu les vertus, j'ai résolu les vices*.

CHAPITRE VII.

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Préposition.

La *préposition* est un mot qui sert à joindre le nom ou pronom suivant au mot qui la précède : par exemple, quand je dis, *le fruit de l'arbre*, *de* marque le rapport qu'il y a entre *fruit* et *arbre* : quand je dis *utile à l'homme*, *à* fait rapporter le nom *homme* à l'adjectif *utile* : quand je dis, *j'ai reçu de mon père*, *de* sert à joindre le nom *père* au verbe *reçu*, etc. ; *de, à,*

sont des prépositions ; le mot qui suit s'appelle le *régime* de la *préposition*.

Cette espèce de mots s'appelle *préposition*, parce qu'elle se met ordinairement devant le nom qu'elle régit.

PRÉPOSITIONS FRANÇAISES.

Pour marquer la place , ou le lieu.

A. Attacher à la muraille : vivre à Paris : aller à Rome.

Dans. Être dans la maison : serrer dans une cassette.

En. Être en Italie : voyager en Allemagne.

De. Sortir de la ville : venir de là province.

Chez. Être chez un ami : ce livre est chez le libraire.

Devant. Le berger marche devant le troupeau : allez devant moi.

Après. J'irai après vous : courir après quelqu'un.

Derrière. Les laquais vont derrière leur maître : se cacher derrière un mur.

Parmi. Cet officier fut trouvé parmi les morts.

Sur. Avoir son chapeau sur la tête : mettre un flambeau sur la table.

Sous. Mettre un tapis sous les pieds : tout ce qui est sous le ciel.

Vers. Les yeux levés vers le ciel : l'aimant se tourne vers le nord.

Pour marquer l'ordre.

Avant. La nouvelle est arrivée avant le courrier.

Entre. Tenir un enfant *entre* ses bras : *entre* le printemps et l'automne.

Dès. Cette rivière est navigable *dès* sa source : *dès* sa plus tendre enfance.

Depuis. Depuis Paris jusqu'à Orléans, *depuis* la création jusqu'au déluge.

Pour marquer l'union.

Avec. Manger *avec* ses amis : il est parti *avec* la fièvre.

Pendant. Pendant la guerre.

Durant. Durant la guerre.

Outre. Compagnie de cent hommes, *outre* les officiers.

Selon. Se conduire *selon* la raison.

Suivant. Suivant la loi.

Pour marquer séparation.

Sans. Les soldats *sans* leurs officiers.

Hors. Tout est perdu, *hors* l'honneur.

Excepté. Tout est perdu, *excepté* l'honneur.

Pour marquer opposition.

Contre. Les gens de bien révoltés *contre* les méchants. Plaider *contre* quelqu'un.

Malgré Il est parti *malgré* moi.

Nonobstant. Il a fait cela, *nonobstant* mes représentations.

Pour marquer le but.

Envers. Charitable *envers* les pauvres : son respect *envers* ses supérieurs.

Touchant. Il m'a écrit *touchant* cette affaire.

Pour. Travailler *pour* le bien public : étudier *pour* son instruction.

Pour marquer la cause , le moyen.

Par. Fléchir *par* ses prières : tout a été créé *par* la parole de Dieu.

Moyennant. J'espère *moyennant* la grâce de Dieu.

Attendu. Le courrier n'a pu partir, *attendu* le mauvais temps.

CHAPITRE VIII.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Adverbe.

L'adverbe est un mot qui se joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif , pour en déterminer la signification. Quand on dit, *cet enfant parle distinctement* , par ce mot *distinctement* , l'on fait entendre qu'il parle d'une manière claire.

1.° Il y a des adverbes qui marquent la manière : ils sont presque tous terminés en *ment*, et ils se forment des adjectifs, comme *sagement* de *sage*, *poliment* de *poli*, *agréablement* d'*agréable*, *modestement* de *modeste*.

2.° Il y a des adverbes qui marquent l'ordre , comme *premièrement*, *secondement*, *d'abord*, *ensuite*, *auparavant*. Exemple : *d'abord il faut éviter le mal, ensuite il faut faire le bien.*

3.° Il y a des adverbes qui marquent le lieu, comme *où, ici, là, deçà, au-delà, dessus, par-tout, auprès, loin, dedans, dehors, ailleurs*. Exemple : *où êtes-vous ? Je suis ici, je vais là.*

4.° Il y a des adverbes de temps, comme *hier, autrefois, bientôt, souvent, toujours, jamais, etc.* Exemple : *cet enfant joue toujours, et ne s'applique jamais.*

5.° Il y a des adverbes de quantité, comme *beaucoup, peu, assez, trop, tant, etc.* Exemple : *il parle beaucoup et réfléchit peu.*

6.° Enfin il y a des adverbes de comparaison, comme *plus, moins, aussi, autant, etc.* Exemple : *plus sage, aussi sage, moins sage que vous.*

Remarque. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes : on dit, chanter *juste*, parler *bas*, voir *clair*, rester *court*, frapper *fort*, sentir *bon*, etc.

CHAPITRE IX.

NEUVIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Conjonction.

Remarque. L'on a vu jusqu'à présent comment les mots se joignent ensemble pour former un sens : les mots ainsi réunis font une *phrase* ou *proposition*. La plus petite proposition doit avoir au moins deux mots, le nominatif et le verbe, comme *je chante, vous lisez, l'homme meurt* : souvent le verbe a un

régime, comme, *je chante un air, vous lisez une lettre, etc.*

La *conjonction* est un mot qui sert à joindre une phrase à une autre phrase. Par exemple, quand on dit: *il pleure et il rit en même temps*, ce mot *et* lie la première phrase, *il pleure*, avec la seconde, *il rit*.

Différentes sortes de conjonctions.

1.° Pour marquer la liaison: *et, ni, aussi, que.*

2.° Pour marquer opposition: *mais, cependant, néanmoins, pourtant.*

3.° Pour marquer division: *ou, ou bien, soit.*

4.° Pour marquer exception: *sinon, quoique.*

5.° Pour comparer: *comme, de même que, ainsi que.*

6.° Pour ajouter: *de plus, d'ailleurs, outre que, encore.*

7.° Pour rendre raison: *car, parce que, puisque, vu que.*

8.° Pour marquer l'intention: *afin que, de peur que.*

9.° Pour conclure: *or, donc, ainsi, de sorte que.*

10.° Pour marquer le temps: *quand, lorsque, comme, dès que, tandis que.*

11.° Pour marquer le doute: *si, supposé, que, pourvu que, en cas que.*

Il y a plusieurs autres conjonctions; l'usage les fera connaître; la plus ordinaire est *que*;

on distingue la conjonction *que* du *que* relatif, en ce qu'elle ne peut pas se tourner par *le quel*, *la quelle*.

RÉGIME DES CONJONCTIONS.

Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant au subjonctif, les autres à l'indicatif.

Voici celles qui régissent le subjonctif : *soit que*, *sans que*, *si ce n'est que*, *quoique*, *jusqu'à ce que*, *encore que*, *à moins que*, *pourvu que*, *supposé que*, *au cas que*, *avant que*, *non pas que*, *afin que*, *de peur que*, *de crainte que*, et en général quand on marque quelque doute, ou quelque souhait, comme *je souhaite*, *je doute que cet enfant soit jamais savant*.

CHAPITRE X.

DIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Interjection.

L'interjection est un mot dont on se sert pour exprimer un sentiment de l'âme, comme la joie, la douleur, etc.

La joie : *Ah! Bon!*

La douleur : *Aie! Ah! Hélas! Ouf!*

La crainte : *Ha! Hé!*

L'aversion : *Fi. Fi donc.*

L'admiration : *Oh!*

Pour encourager : *Çà. Allons. Courage.*

Pour appeler : *Holdé ! Hé !*

Pour faire taire : *Chut. Paix.*

REMARQUES PARTICULIÈRES

SUR CHAQUE ESPÈCE DE MOTS.

Des Lettres.

H est aspirée dans *héros* ; on dit *le héros* ; mais elle n'est point aspirée dans *héroïsme* ; on dit : *l'héroïsme de la vertu*.

L au milieu et à la fin des mots , quand elle est précédée d'un *i* , est ordinairement mouillée , et se prononce comme à la fin de ces mots , *soleil* , *orgueil* , *famille* , *bouillir*.

On écrit *œil* que l'on prononce comme *euil*.

S entre deux voyelles se prononce comme *z*. Exemple : *maison* , *poison* , excepté les mots *préséance* , *présupposer* , où l'on conserve la prononciation de l'*s*.

D à la fin du mot *grand* se prononce comme *t* devant une voyelle ou une *h* muette : *grand homme* , on prononce comme s'il y avait *grant homme*.

gn au milieu d'un mot se prononce comme dans *ignorance* , *magnanime*.

t ne se prononce pas à la fin de ces mots *respect* , *aspect* , même quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette : ainsi prononcez *respect humain* comme s'il y avait *respec humain*.

Des Noms composés.

Quand un nom est composé d'un adjectif et d'un nom ils prennent tous deux la marque du pluriel. Exemple : un *arc-boutant*, des *arcs-boutans*.

Quand il est composé de deux noms unis par une préposition, on ne met la marque du pluriel qu'au premier des deux noms. Exemple : un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre* ; un *arc-en-ciel*, des *arcs-en-ciel*.

Quand il est composé d'une préposition ou d'un verbe et d'un nom, le nom seul prend la marque du pluriel. Exemples : un *entre-sol*, des *entre-sols* ; un *garde-fou*, des *garde-fous*.

Noms de nombre.

Cent au pluriel, et *vingt* dans *quatre-vingt*, *six-vingt*, prennent une *s* quand ils sont suivis d'un nom. Exemples : deux cents *hommes*, quatre-vingts *volumes*, six-vingts *arbres*.

Pour la date des années on écrit *mil*. Exemple : *l'hiver fut très-rigoureux en mil sept cent neuf* ; partout ailleurs on écrit *mille* qui ne prend jamais *s* ; deux mille *hommes*.

Neuf se prononce devant une voyelle comme *neuv*. Exemple : *il y a neuf ans* ; prononcez *neuv ans*.

On dit : une *demi-heure*, une *demi-livre* ; ce mot *demi* ne change pas quand il est devant le nom ; mais dites : une heure et *demie*, une

livre et *demie* : quand le mot *demi* est après le nom, il en prend le genre.

Noms partitifs.

On appelle *noms partitifs*, ceux qui marquent la partie d'un plus grand nombre, comme *la plupart de*, *une infinité de*, *beaucoup de*, *peu de*, etc.

Les noms partitifs suivis d'un nom pluriel, veulent le verbe et l'adjectif au pluriel.

Exemples. *La plupart des enfans sont légers.*

Peu d'enfans sont attentifs.

Remarque. Dans le sens partitif on met *de*, et non pas *des*, devant un adjectif. *Exemples*: *j'ai lu de bons livres*, et non pas *des bons livres*; *j'ai vu de belles maisons*, et non pas *des belles maisons*.

Pronoms.

1.^o *Vous* employé pour *tu* veut le verbe au pluriel; mais l'adjectif suivant reste au singulier.

Exemple. *Mon fils, vous serez estimé, si vous êtes sage.*

2.^o *Le*, *la*, *les*, sont quelquefois pronoms, et quelquefois ils sont articles: l'article est toujours suivi d'un nom; *le frère*, *la sœur*, *les hommes*: au lieu que le pronom est toujours joint à un verbe, comme *je le connais*, *je la respecte*, *je les estime*.

Le pronom *le* ne prend ni genre, ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif ou d'un verbe. Par exemple, si l'on disait à une femme, *Madame, êtes-vous malade?* Il faudrait qu'elle répondît: *Oui, je le suis*, et non pas *je la suis*, parce que *le* se rapporte à l'adjectif *malade*. On doit s'accommoder à l'humeur des autres autant qu'on le peut: je mets *le*, parce qu'il se rapporte au verbe *accommoder*.

3.° N'employez le pronom *soi* qu'après un nominatif vague et indéterminé, comme *on, chacun, ce*, etc.

Exemples. On ne doit jamais parler de soi. Chacun songe à soi.

N'aimer que soi, c'est être mauvais citoyen.

4.° Il ne faut pas se servir du pronom *son, sa, ses, leur, leurs*, mis pour un nom de chose, à moins que ce nom ne soit exprimé dans la même phrase. Ainsi ne dites pas: *Paris est beau, j'admire ses bâtimens*; mais dites: *j'en admire les bâtimens*.

On emploie bien *son, sa, ses*, etc. pour un nom de chose, quand il est exprimé dans la même phrase. Ainsi on dit bien: *la Seine a sa source en Bourgogne* (1).

5.° Il faut dire: *c'est en Dieu que nous de-*

(1) Cependant, quoique le nom de chose ne soit pas dans la même phrase, on se sert bien de *son, sa, ses*, quand il est régi par une préposition, comme: *Paris est beau, j'admire la grandeur de ses bâtimens*.

vous mettre notre espérance, et non pas en qui; c'est à vous-même que je veux parler, non pas à qui je veux (dans ces deux phrases que n'est pas relatif, mais conjonctif).

6.° *Qui* relatif est toujours de la même personne que son *antécédent*. Ainsi il faut dire : *moi qui ai vu; vous qui avez vu; nous qui avons vu, etc.*

7.° *Qui*, précédé d'une préposition, ne se dit jamais des choses, mais seulement des personnes. Ainsi ne dites pas : *les sciences à qui je m'applique, mais auxquelles je m'applique.*

8.° *Ce* devant le verbe *être* veut ce verbe au singulier, excepté quand il est suivi de la troisième personne du pluriel. On dit : *c'est moi, c'est toi, c'est lui, c'est nous, c'est vous qui;* mais il faut dire : *ce sont eux, ce sont elles, ce sont vos ancêtres qui ont bâti cette maison.*

9.° *Tout* mis pour *quoique, entièrement*, ne change point de nombre devant un adjectif masculin. Ainsi dites : *les enfans tout aimables qu'ils sont, ne laissent pas d'avoir bien des défauts.*

Tout ne change ni de genre ni de nombre devant un adjectif féminin pluriel qui commence par une voyelle ou une *h* muette. Ainsi dites : *ces images, tout amusantes qu'elles sont, ne me plaisent pas.*

Mais si l'adjectif féminin est au singulier, ou si, étant au pluriel, il commence par une consonne, alors on met *toute, toutes*. Exemples :

cette image, toute amusante qu'elle est, ne me plaît pas : ces images, toutes belles qu'elles sont, ne me plaisent pas (1).

10.° *Quelque... que* s'emploie de cette manière : s'il y a un adjectif entre *quelque* et *que*, alors *quelque* ne prend jamais s à la fin.

Exemple. Les rois, quelque puissans qu'ils soient, ne doivent pas oublier qu'ils sont hommes.

S'il y a un nom entre *quelque* et *que*, alors on met *quelque* au même nombre que le nom.

Ex. Quelques richesses que vous ayez, vous ne devez pas vous enorgueillir.

Si le nom n'est placé qu'après le *que* et le verbe, alors il faut écrire en deux mots séparés *quel*, ou *quelle que*, *quels* ou *quelles que*.

Exemple. Quelle que soit votre force, quelles que soient vos richesses, vous ne devez pas vous enorgueillir ; votre puissance, quelle qu'elle soit, ne vous donne pas le droit de mépriser les autres.

11.° *Celui-ci, celui-là*, s'emploient de cette manière : *celui-ci* pour la personne dont on a parlé en dernier lieu ; *celui-là* pour la personne dont on a parlé en premier lieu.

(1) Quand *tout* signifie *entièrement*, il suit la même règle : *ils sont tout interdits : elles sont tout interdites*, etc. (c'est-à-dire, *entièrement interdits*).

Exemple. Les deux philosophes Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent : celui-ci riait toujours ; celui-là pleurait sans cesse.

Ceci désigne une chose plus proche, cela désigne une chose plus éloignée. Exemple : Je n'aime pas ceci ; donnez-moi cela.

12.° Le mot *personne* employé comme *pronom*, est du masculin ; on dit : *Je ne connais personne plus heureux que lui.* Mais *personne* employé comme *nom* est du féminin : cette *personne* est très-heureuse.

On ne dit plus, *un chacun, un quelqu'un.*

Remarques sur les Verbes.

I. Le nominatif, soit nom, soit pronom, se place après le verbe : 1.° quand on interroge. Exemples : *Que penseront de vous les honnêtes gens, si vous n'êtes pas sage ? Irai-je ? Viendras-tu ? Est-il arrivé ?*

Quand le verbe qui précède *il, elle, on*, finit par une voyelle, on ajoute un *t* devant *il, elle, on*. Exemple : *Appelle-t-il ? Viendra-t-elle ? Aime-t-on les paresseux ?*

L'usage ne permet pas toujours cette manière d'interroger à la première personne, parce que la prononciation en serait rude et désagréable. Ne dites pas : *Cours-je ? Mens-je ? Dors-je ? Sors-je ?* etc. Il faut prendre un autre tour, et dire : *Est-ce que jē cours ? Est-ce que je mens ? Est-ce que je dors ?*

2.° Le nominatif se met encore après le verbe, quand on rapporte les paroles de

quelqu'un. Exemple : *Je me croirai heureux, disait un bon roi, quand je serai le bonheur de mes sujets.*

3.° Après *tel, ainsi*. Exemple : *Tel était son avis. Ainsi mourut cet homme.*

4.° Après les verbes impersonnels. Exemple : *Il est arrivé un grand malheur.*

II. On ne doit se servir du *prétérit défini* qu'en parlant d'un temps absolument écoulé, et dont il ne reste plus rien. Ainsi ne dites pas, *j'étudiai aujourd'hui, cette semaine, cette année* parce que le jour, la semaine, l'année, ne sont pas encore passés : ne dites pas non plus : *j'étudiai ce matin* : il faut, pour le *prétérit défini*, qu'il y ait l'intervalle d'un jour : mais on dit bien, *j'étudiai hier, la semaine dernière, l'an passé, etc.*

Le *prétérit indéfini* s'emploie indifféremment pour un temps passé, soit qu'il en reste encore une partie à écouler, ou non. On dit bien : *j'ai étudié ce matin, j'ai étudié hier, j'ai étudié cette semaine, j'ai étudié la semaine passée, etc.*

III. À quel temps du subjonctif il faut mettre le verbe qui suit la conjonction *que*, quand elle régit ce mode.

Première règle. Quand le premier verbe est au présent ou au futur, mettez au présent du subjonctif le second verbe qui est après *que*.

Exemples.

Il faut..... } que vous soyez plus attentif.
Il faudra..... }

Deuxième règle. Quand le premier verbe est à l'un des prétérīts, mettez le second verbe à l'imparfait du subjonctif.

Exemples.

<i>Il fallait.....</i>	} <i>que vous fussiez plus attentif.</i>
<i>Il fallut.....</i>	
<i>Il a fallu.....</i>	
<i>Il eût fallu.....</i>	
<i>Il aurait fallu...</i>	

Remarques sur les Prépositions.

1.° Ne confondez pas *autour* et *à l'entour* ; *autour* est une préposition, et elle est toujours suivie d'un régime : *autour d'un trône* ; *à l'entour* n'est qu'un adverbe, et il n'a point de régime ; *il était sur son trône, et ses fils étaient à l'entour.*

2.° Ne confondez pas *avant* et *auparavant* ; *avant* est une préposition, et elle est suivie d'un régime ; *avant l'âge, avant le temps* ; *auparavant* n'est qu'un adverbe, et il n'a point de régime ; *ne partez pas si-tôt, venez me voir auparavant.*

3.° *Au travers* est suivi de la préposition *de* : *au travers des ennemis* ; *à travers* n'en est pas suivi ; on dit : *à travers les ennemis.*

Remarques sur les Adverbes.

1.° *Plus* et *davantage* ne s'emploient pas toujours l'un pour l'autre ; *davantage* ne peut être suivi de la préposition *de*, ni de la conjonction *que*. On ne dit pas, *il a davantage*

de brillant que de solide ; mais plus de brillant. On ne dit pas, *il se fie davantage à ses lumières qu'à celles des autres ; mais il se fie plus à ses lumières.*

Davantage ne peut s'employer que comme adverbe. Exemple : *La science est estimable, mais la vertu l'est bien davantage.*

2.° Ne confondez pas l'adverbe *près de*, qui signifie *sur le point de*, avec l'adjectif *prêt à*, qui signifie *disposé à*. On ne dit point, *il est prêt à tomber ; mais, il est près de tomber.*

Ne confondez pas *à la campagne* et *en campagne* : ce dernier ne se dit que du mouvement des troupes, *l'armée est en campagne ; mais il faut dire : j'ai passé l'été à la campagne.*

Remarques sur le Régime.

Règle. Un nom peut être régi par deux adjectifs ou par deux verbes à la fois, pourvu que ces adjectifs et ces verbes ne veuillent pas un régime différent.

Exemples. *Cet homme est utile et cher à sa famille.*

Cet officier attaqua et prit la ville.

Mais on ne peut pas dire, *cet homme est utile et chéri de sa famille*, parce que l'adjectif *utile* ne peut régir *de sa famille*. On ne peut pas dire : *cet officier attaqua et se rendit maître de la ville*, parce que le verbe *attaquer* ne peut régir *de la ville*.

CHAPITRE XI.

De l'Orthographe.

L'orthographe est la manière d'écrire correctement tous les mots d'une langue.

ORTHOGRAPHE DES NOMS.

1.° La première lettre des noms propres, des noms de dignité, doit être une lettre capitale : *Pierre, Paris; Roi, Prince.*

2.° Tous les noms qui ne finissent point par *s* au singulier, en prennent une au pluriel. Exemples : *un jardin charmant; des jardins charmans.*

3.° Quoiqu'on écrive *honneur* avec deux *nn*, il n'y en a qu'une dans *honorer*.

4.° On écrit avec *mp* *compte, compter*, pour signifier *supputer*; avec *m* seulement *comte, comté, titre, dignité*; avec une *n* *conte, conter*, pour signifier *raconter*.

5.° On écrit avec *mp* *champ*, pour signifier *terre*, et avec *nt* *chant*, pour signifier l'action de *chanter*.

6.° On écrit ainsi *faim*, besoin de manger, et *fin*, le terme où finit une chose : *la mort est la fin de la vie.*

Mots en acc et en asse.

On écrit ainsi par *ce*, *glace; besace, grimace, espace, place, race, grâce, etc.*

Et par *sse*, *terrasse*, *basse*, *grasse* : tous les imparfaits du subjonctif de la première conjugaison : *j'aimasse*, *j'appelasse*, etc.

Mots en ance et en ence.

On écrit par *a* les mots suivans : *abondance*, *constance*, *vigilance*, *distance*, etc.

Et par *e*, *prudence*, *conscience*, *absence*, *clémence*, *éloquence*, etc. (On suit à cet égard l'orthographe latine : *abundantia*, *prudentia*).

Mots en èce et en esse.

On écrit ainsi par *ce*, *nièce*, *pièce*, et par *sse*, *adresse*, *blesse*, *paresse*, etc.

Mots en ice et en isse.

On écrit ainsi par *ce*, *calice*, *office*, *artifice*, *précipice*, etc.

Et par *sse*, *écrevisse*, *réglisse*, *jaunisse* ; tous les imparfaits du subjonctif de la deuxième et de la quatrième conjugaison : *je finisse*, *je rendisse*.

Mots en sion, tion, xion, ction.

On écrit par une *s*, *appréhension*, *dimension*, *pension*, *convulsion*, *ascension*, etc. ; et par *t*, *attention*, *condition*, *agitation*, *discretion*, etc. Prononcez, *attension*, *condicion*, etc.

Remarque : *t* conserve sa prononciation dans les noms où il est précédé d'une *s* ou d'un *x* ; *question*, *indigestion*, *mixtion*.

On écrit par *x*, *fluxion*, *réflexion*, *com-*

plexion , *génusflexion* , etc. , et par *et* , *action* , *distinction* , *séduction* , *prédilection* , etc.

(Ces observations ne peuvent être réduites en règles générales ; la lecture , le dictionnaire et l'usage doivent seuls en tenir lieu).

ORTHOGRAPHE DES VERBES.

Présent de l'Indicatif.

Singulier. 1.^o Si la première personne finit par *e* , *j'aime* , *j'ouvre* , etc. on ajoute *s* à la seconde : la troisième est semblable à la première. Exemple : *j'aime* , *tu aimes* , *il aime*.

2.^o Si la première personne finit par *s* , ou *x* , la seconde est semblable à la première ; la troisième finit ordinairement en *t* : *je finis* , *tu finis* , *il finit*. (Dans quelques verbes , la troisième personne se termine en *d* ; *il rend* , *il vend* , *il prétend*.)

Pluriel. Le pluriel , dans toutes les conjugaisons , se termine toujours par *ons* , *ez* , *ent* : *nous aimons* , *vous aimez* , *ils aiment* ; *nous finissons* , *vous finissez* , *ils finissent*.

Imparfait de l'Indicatif.

Il se termine toujours de cette manière : *ais* , *ais* , *ait* , *ions* , *iez* , *aient*.

J'aimais , *tu aimais* , *il aimait* , *nous aimions* , *vous aimiez* , *ils aimaient*.

Prétérit de l'Indicatif.

Le prétérit défini a quatre terminaisons : *ai* , *is* , *us* , *ins* , de cette manière :

J'aimai , tu aimas , il aima , nous aimâmes , vous aimâtes , ils aimèrent.

Je finis , tu finis , il finit , nous finîmes , vous finîtes , ils finirent.

Je reçus , tu reçus , il reçut , nous reçûmes , vous reçûtes , ils reçurent.

Je devins , tu devins , il devint , nous devînmes , vous devîntes , ils devinrent.

Futur de l'Indicatif.

Il se termine toujours ainsi : *rai , ras , ra , rons , rez , ront.*

J'aimerai , tu aimeras , il aimera , nous aimerons , vous aimerez , ils aimeront.

Je recevrai , tu recevras , il recevra , nous recevrons , vous recevrez , ils recevront. (1).

Conditionnel Présent.

Il se termine toujours ainsi : *rais , rais , rait , rions , riez , raient.*

J'aimerais , tu aimerais , il aimerait , nous aimerions , vous aimeriez , ils aimeraient.

Je recevrais , tu recevrais , il recevrait , nous recevriions , vous recevriez , ils recevraient.

Présent du Subjonctif.

Il se termine toujours ainsi : *e , es , e , ions , iez , ent.*

Que j'aime , que tu aimes , qu'il aime , que nous aimions , que vous aimiez , qu'ils aiment.

(1) N'écrivez pas *je recevErai , je rendErai* ; on ne met *E* devant *rai* qu'à la première conjugaison.

Imparfait du Subjonctif.

Il a quatre terminaisons ; *asse , isse , usse insse* , de cette manière :

J'aimasse , tu aimasses , il aimât , nous aimassions , vous aimassiez , ils aimassent.

Je finisse , tu finisses , il finît , nous finissions , vous finissiez , ils finissent.

Je recusse , tu recusses , il reçût , nous recussions , vous recussiez , ils recussent.

Je devinsse , tu devinsses , il devint , nous devinssions , vous devinssiez , ils devinssent.

Observez que les secondes personnes plurielles des verbes ont ordinairement un *z* à la fin.

REMARQUES

Sur l'orthographe des Prénoms , Adverbes , et autres mots.

Leur ne prend jamais *s* à la fin , quand il est joint à un verbe ; alors il signifie *à eux , à elles* : *ces enfans ont été sages , je leur donnerai un prix.*

Leur , suivi d'un nom pluriel , prend *l's* : alors il signifie *d'eux , d'elles* : *un père aime ses enfans , mais il n'aime pas leurs défauts.*

On ne met point d'accent sur *o* dans *notre , votre* , quand ils sont devant un nom ; *votre père , notre maison* : mais on met un accent circonflexe sur *ô* dans *le nôtre , le vôtre* , *la nôtre , la vôtre*. Exemple : *Mon livre est plus beau que le vôtre.*

On met un accent grave sur *là* , adverbe

de lieu ; *allez là* : on n'en met point sur *la* article ; *la mère* : ni sur le pronom féminin *la* ; *je la connais*.

On met un accent grave sur *où* adverbe de lieu : *où allez-vous ?*

On n'en met point sur *ou* conjonction : *c'est vous ou moi*.

On met un accent grave sur *à*, préposition : *je vais à Paris*.

On n'en met point sur *a* troisième personne du verbe *avoir* : *il a de l'esprit*.

On met un accent circonflexe sur *dû*, participe du verbe *devoir* ; *rendez à chacun ce qui lui est dû* : on n'en met point sur *du* article ; *la lumière du soleil*.

De l'Apostrophe.

L'*apostrophe* (') marque le retranchement d'une de ces trois lettres *a*, *e*, *i*.

a, *e*, suivis d'une voyelle ou d'une *h* muette, se retranchent dans *le*, *la*, *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *ne*, *que*, *ce*.

Le, on dit : *l'ami*, *l'enfant*, *l'instinct*, *l'oiseau*, *l'univers*, *l'honneur*, pour *le enfant*, etc.

La, on dit : *l'abeille*, *l'épée*, *l'intention*, *l'oisiveté*, pour *la abeille*, *la épée*, etc.

Je, on dit : *j'apprends*, *j'étudie*, *j'honore*, *j'oublie*, etc. pour *je apprend*, etc.

Me, on dit : *vous m'aimez*, *vous m'estimez*, *vous m'instruisez*, pour *me aimez*, etc.

Te, on dit : *je t'avertis*, *je t'ennuie*, *je t'invite*, etc. pour *te avertis*, etc.

Se, on dit : *il s'amuse*, *il s'ennuie*, *il s'instruit*, *il s'occupe*, pour *se amuse*, etc.

De, on dit : *beaucoup d'apparence*, *d'ignorance*, *d'orgueil*, pour *de apparence*, etc.

Ne, on dit : *je n'aime pas*, *je n'estime pas*, *il n'obéit pas*, pour *ne aime*, etc.

Que, on dit : *qu'avez-vous fait ? qu'importe ?* pour *que avez-vous fait ?* etc.

Ce, on dit : *c'est la vérité*, pour *ce est*, etc.

E, à la fin des mots *quelque*, *entre*, *jusque*.

Quelque perd *e* devant *un*, *autre*, *quelqu'un*, *quelqu'autre*.

Entre, perd *e* devant *eux*, *elles*, *autres*, *entr'eux*, *entr'elles*, *entr'autres*.

Jusque, perd *e* devant *à*, *au*, *aux*, *ici* : *jusqu'à Paris*, *jusqu'au ciel*, *jusqu'ici*.

I, se retranche dans le mot *si* devant *il*, *ils* : *s'il arrive*, *s'ils viennent*.

Du Trait-d'Union.

Le *trait-d'union* (-) se met entre les verbes et *je*, *me*, *moi*, *toi*, *tu*, *nous*, *vous*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*, *ce*, *on*, quand ces mots sont placés après le verbe.

Exemples. *Irai-je ? viens-tu ? donnez-lui ; achèvera-t-il ? viendra-t-elle ? a-t-on fait ? prenez-en*, etc.

On met encore le *trait-d'union* entre deux mots tellement joints ensemble qu'ils n'en font plus qu'un : *chef-d'œuvre*, *courte-pointe*, *avant-coureur*.

Du Tréma.

Le *tréma* (¨). On appelle ainsi deux points placés sur les voyelles *e*, *i*, *u*, quand ces lettres doivent être prononcées séparément de la voyelle qui précède, comme *poëte*, *naïf*, *Saül*, etc. (1).

De la Cédille.

La *cédille* (ç). On appelle ainsi une petite figure qu'on met sous le *c* devant *a*, *o*, *u*, pour avertir qu'il doit avoir le son de *s*, comme dans *façon*, *leçon*, *façade*, *reçu*.

De la Parenthèse.

La *parenthèse*. On appelle ainsi deux crochets (), dans lesquels on renferme quelques mots détachés. Exemple: *Celui qui évite d'apprendre (dit le Sage) tombera dans le mal.*

DE LA PONCTUATION.

Il y a six marques pour indiquer en écrivant les endroits du discours où l'on doit s'arrêter.

1.º La virgule (,) se met après les noms, les adjectifs, les verbes qui se suivent.

Exemples. *La candeur, la docilité, la simplicité, sont les vertus de l'enfance.*

(1) On met le tréma sur l'*e* muet, et non pas sur l'*u* des huit mots suivans: *aiguë*, *ambiguë*, *il arguë*, *béguë*, *bésaiguë*, *ciguë*, *contiguë*, *exiguë*: afin qu'on ne prononce point ces mots comme ceux-ci: *Langue*, *harangue*, *fatigue*, etc.

La charité est douce , patiente , bienfaisante.

La virgule sert encore à distinguer les différentes parties d'une phrase.

Exemple. L'étude rend savant , et la réflexion rend sage.

2.° Le point avec la virgule (;) se met entre deux phrases dont l'une dépend de l'autre.

Exemple. La douceur est , à la vérité , une vertu ; mais elle ne doit pas dégénérer en faiblesse.

3.° Les deux points (:) se mettent après une phrase finie , mais suivie d'une autre qui sert à l'étendre ou à l'éclaircir.

Exemple. Il ne faut jamais se moquer des misérables : car qui peut s'assurer d'être toujours heureux ?

4.° Le point (.) se met à la fin des phrases , quand le sens est entièrement fini.

Exemple. Le mensonge est le plus bas de tous les vices.

5.° Le point interrogatif (?) se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation.

Exemple. Quoi de plus beau que la vertu ?

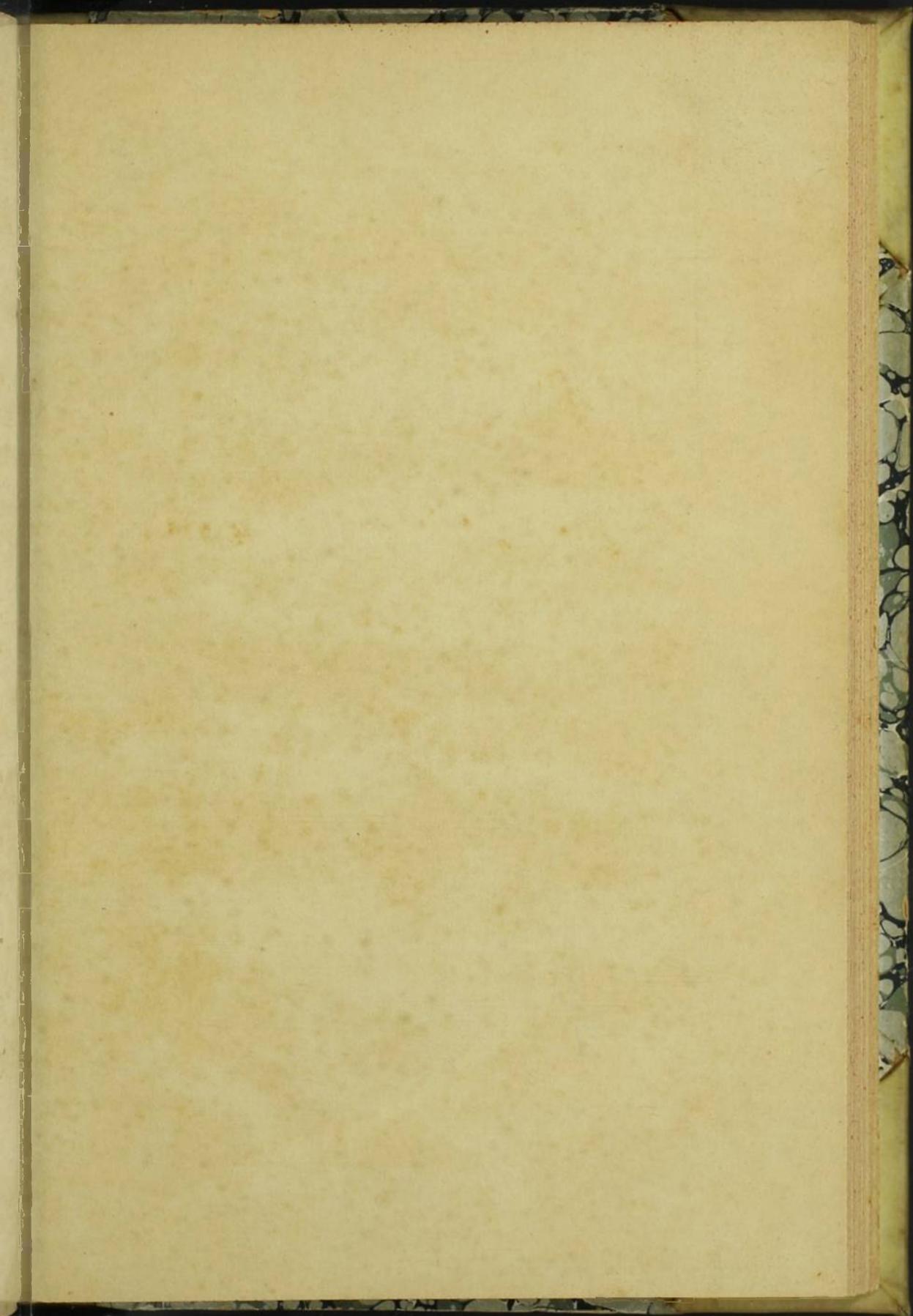
6.° Le point d'admiration (!) se met après les phrases qui expriment l'admiration.

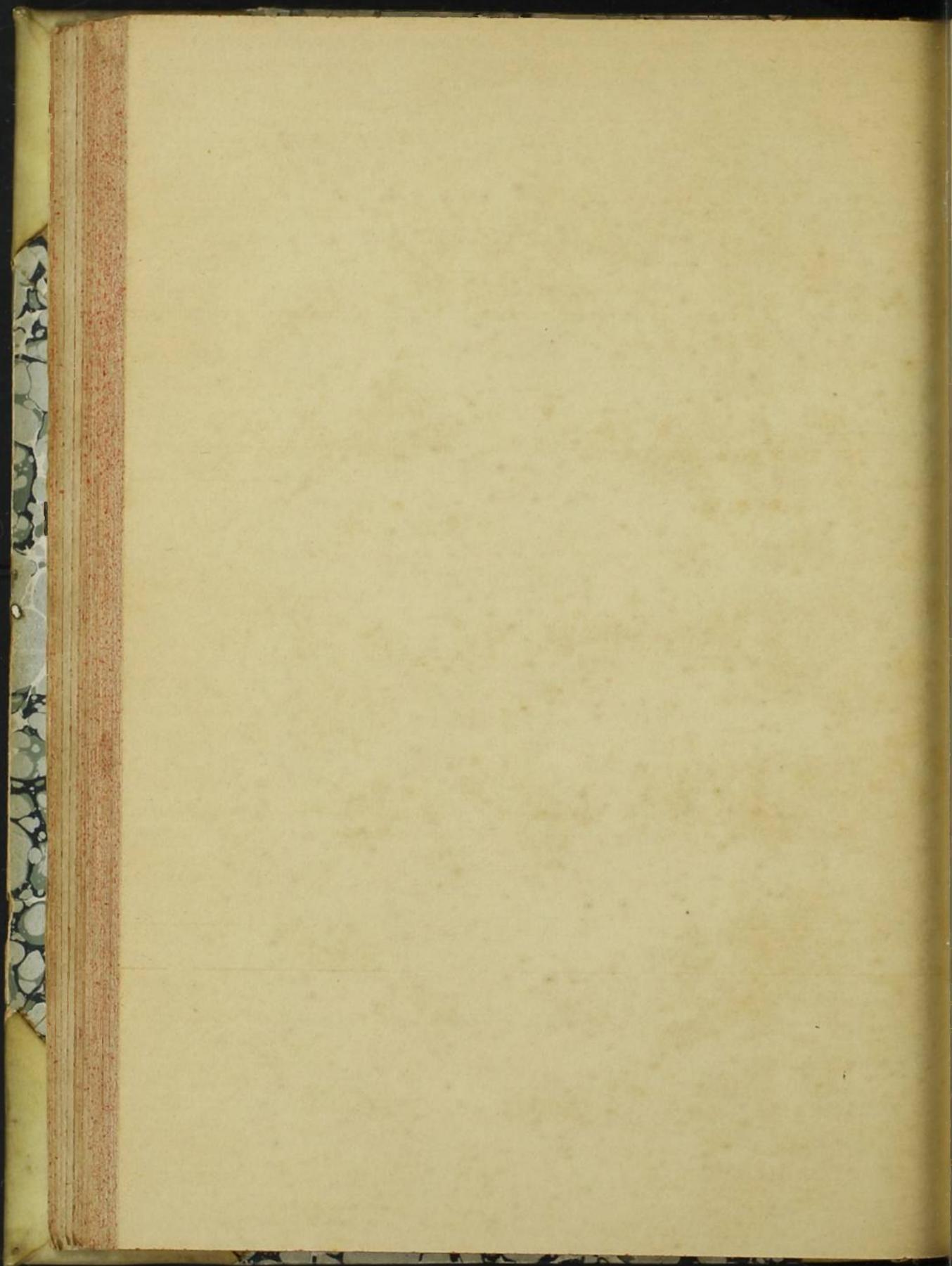
Exemples. Qu'il est doux de servir le Seigneur !

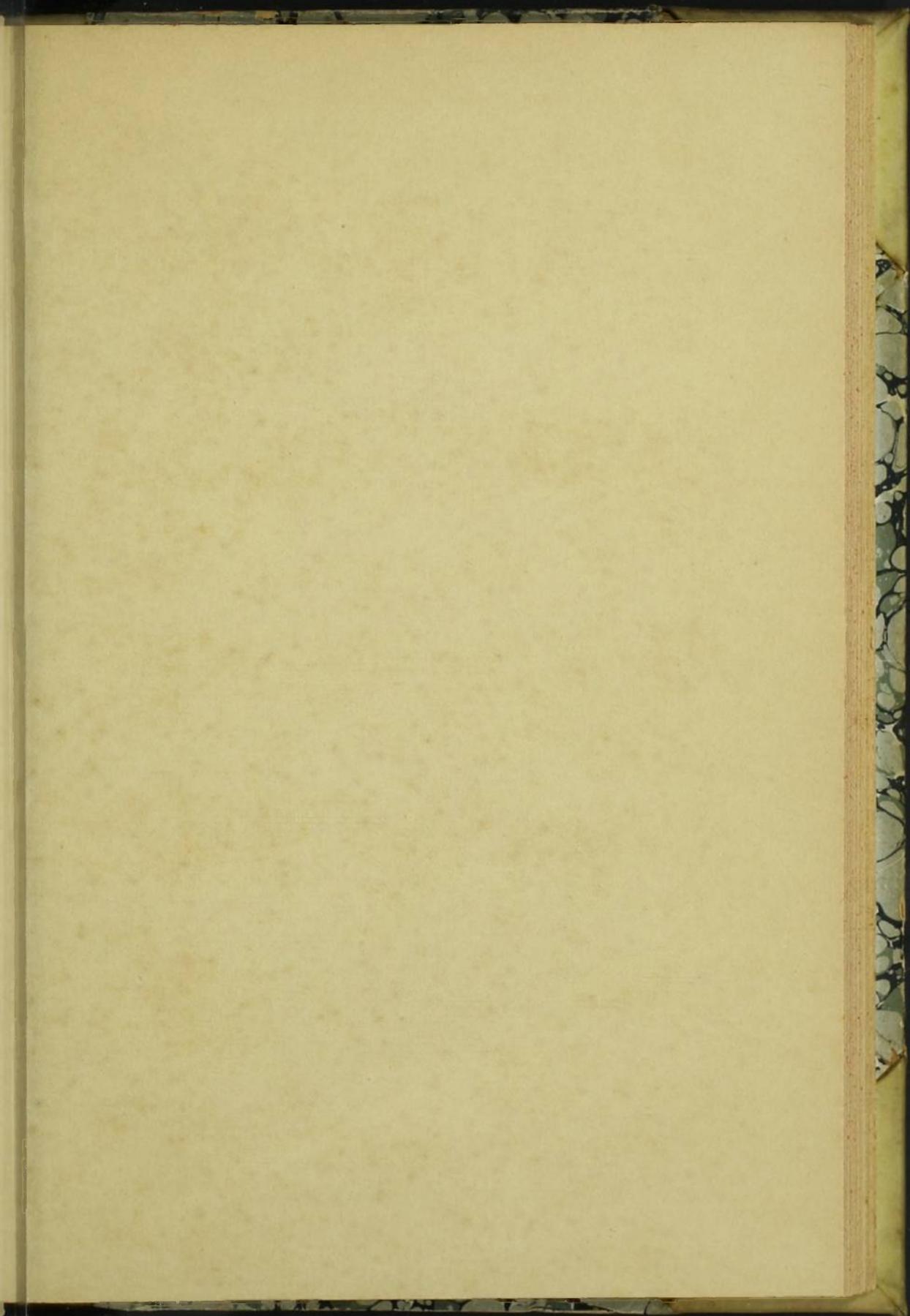
Qu'il est glorieux de mourir pour son Roi !

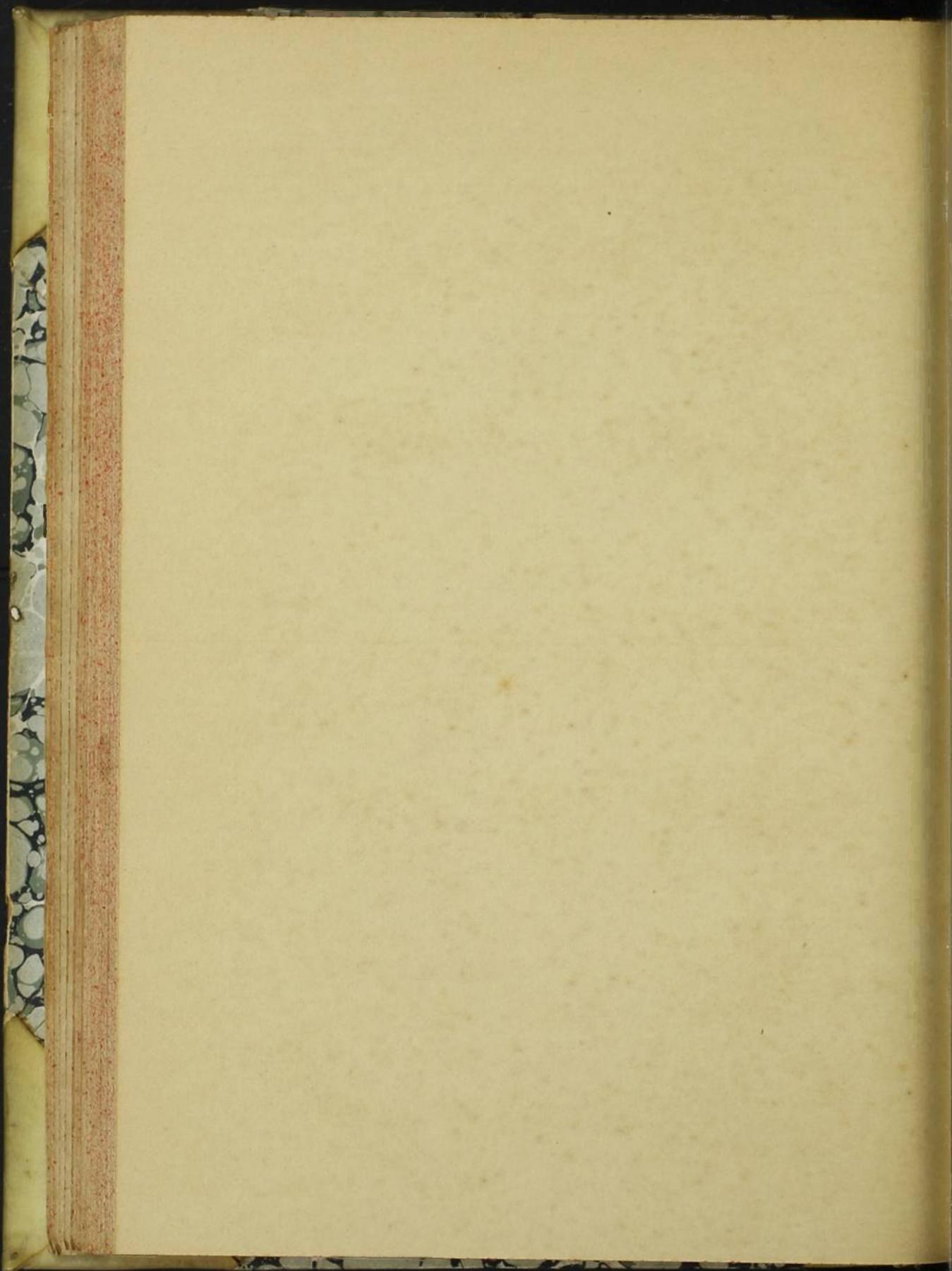
LISTE DES MOTS DANS LESQUELS LA LETTRE H
EST ASPIRÉE.

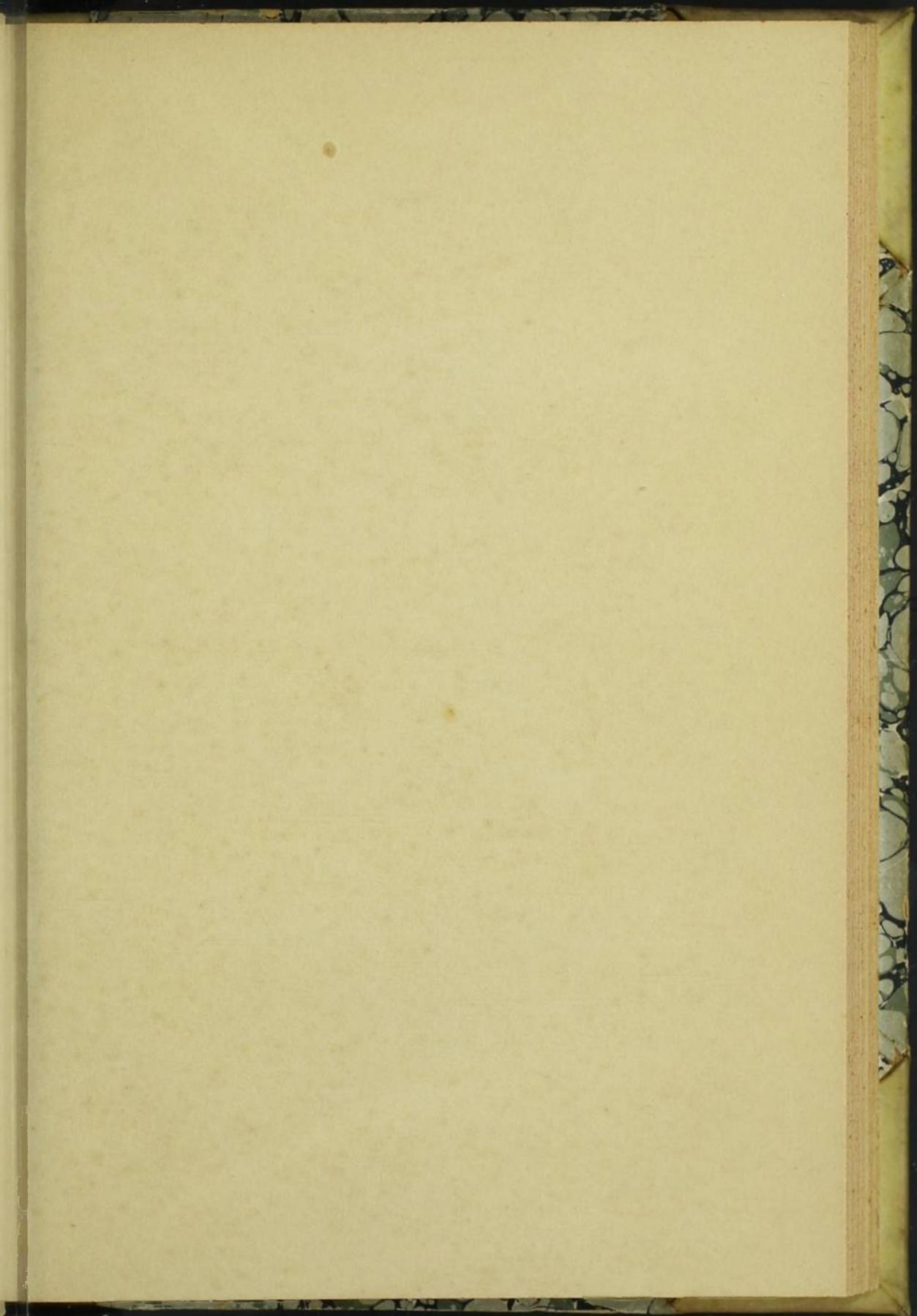
ha !	Hanau.	harper.	hic.	houraillis.
hableur.	hanche.	harpon.	hideux.	houret.
hache.	hanebane.	harpie.	hie.	houder.
hagard.	haneton.	hart.	hiérarchie.	haudi.
haha.	hangar.	hasard.	hisser.	houret.
halalis.	hanscrit.	hâse.	hobereau.	houri.
habé.	hanse.	hast.	holin.	ourque.
haie.	hansière.	hâte.	hoc.	hourvari.
haie.	hanter.	hatereau.	hoca.	housche.
haillon.	hapalante.	hâeur.	hoche.	hou é.
Hainaut.	happe.	hâier.	ho hepot.	houseaux.
haine.	happelourde.	haubans.	hocher.	houspiller.
haïr.	happer.	haubert.	hochet.	hou saie.
haire.	haquenée.	hateur.	holà!	noussard.
haireux.	haquet.	Havane.	Hollande.	housse.
halage.	harangue.	hâve.	hollander.	housseau.
halbran.	haras.	haveneau.	homard.	housse.
hâle.	harasser.	havet.	hongre.	houssine.
halener.	harceler.	havr.	Hongrie.	housson.
haleter.	hard.	havre.	hennir.	houx.
halle.	harde.	havre-sac.	horte.	hoiau.
hallebarde.	harder.	hé!	hoquet.	huare.
hallebreda.	hardes.	heaume.	hoqueton.	huche.
hallier.	hardi.	hem!	horde.	huer.
halcir.	hareng.	hennir.	horion.	hnette.
halot.	Har fleur.	Henri.	hornis.	huguenot.
halotechnie	haigneux.	hérald.	hors.	huit.
halte.	haricot.	hère.	hotte.	hulote.
halurgie.	haridèle.	hérisser.	houblon.	humer.
Han.	Harlay.	hernie.	houe.	hune.
hamac.	Harlem.	héron.	houille.	Huringue.
hamagogue	harnais.	héros.	houle.	hupe.
Hambourg.	haro.	herse.	houlette.	hure.
hameau.	harpail.	Hesse.	houpe.	hulter.
hampe.	harpe.	hêtre.	houpelande	Huron.
han.	harpeau.	heurter.	houper.	nussard.
hanap.	harpégement.	hibou.	houpier.	hutte.

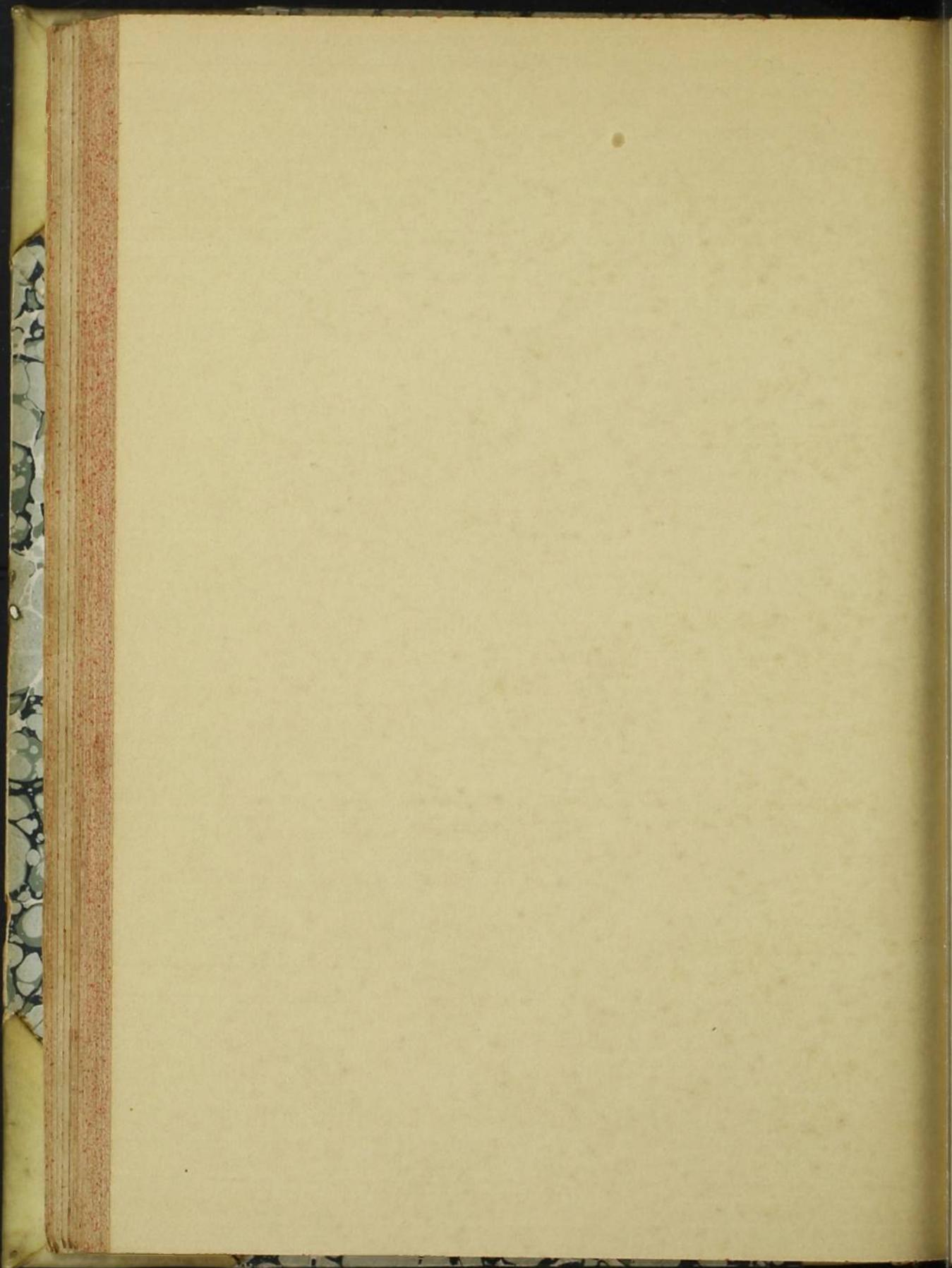


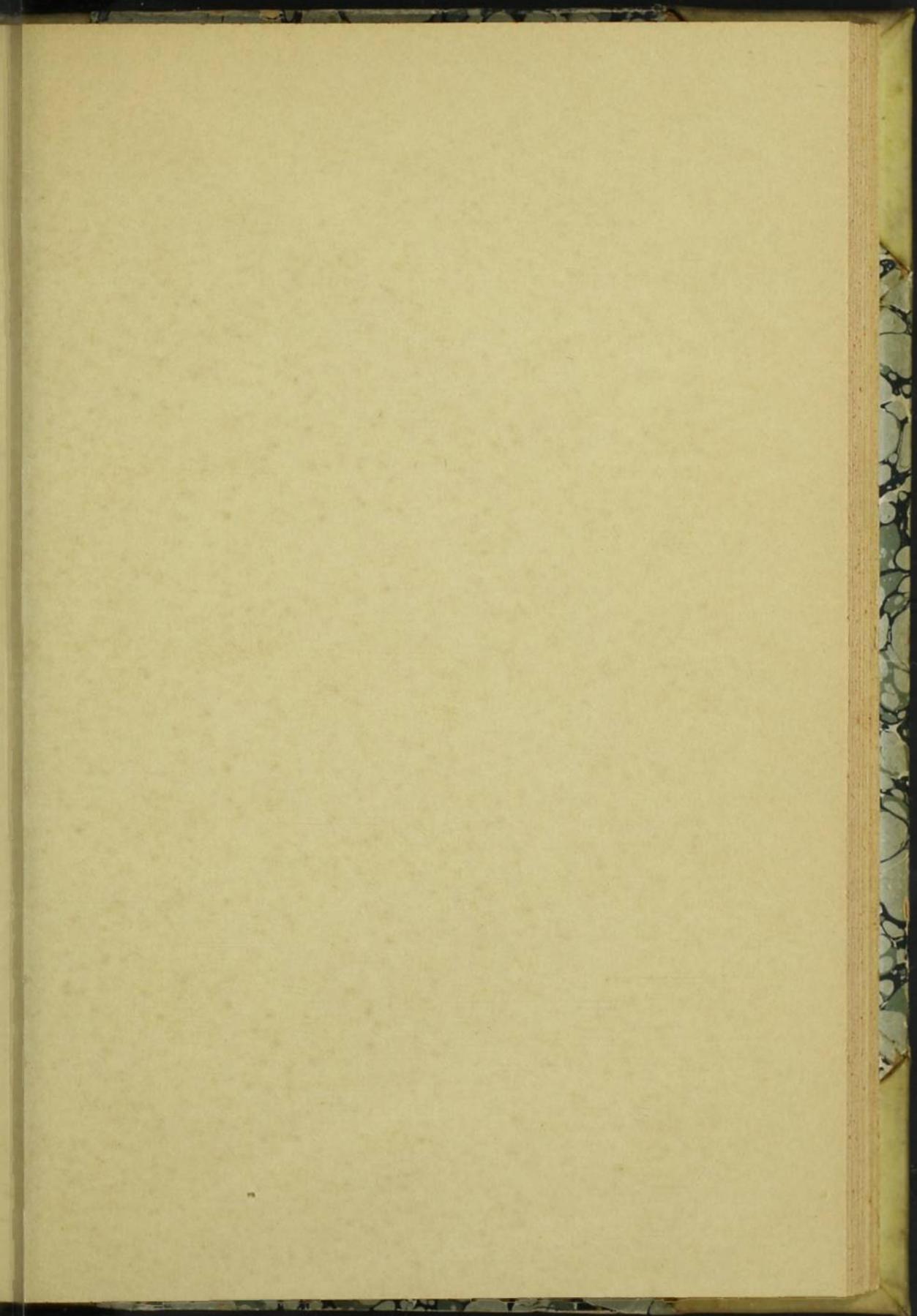


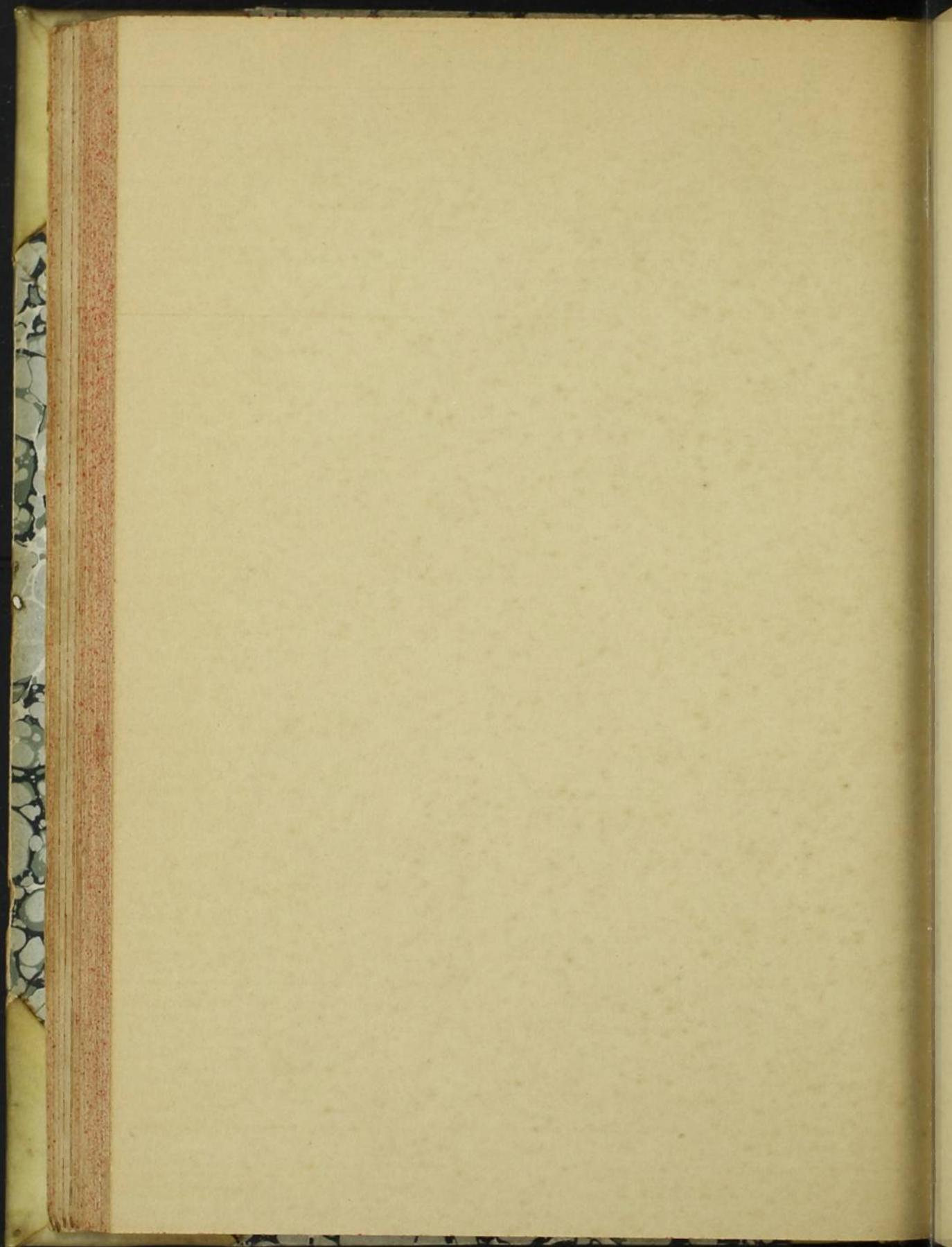


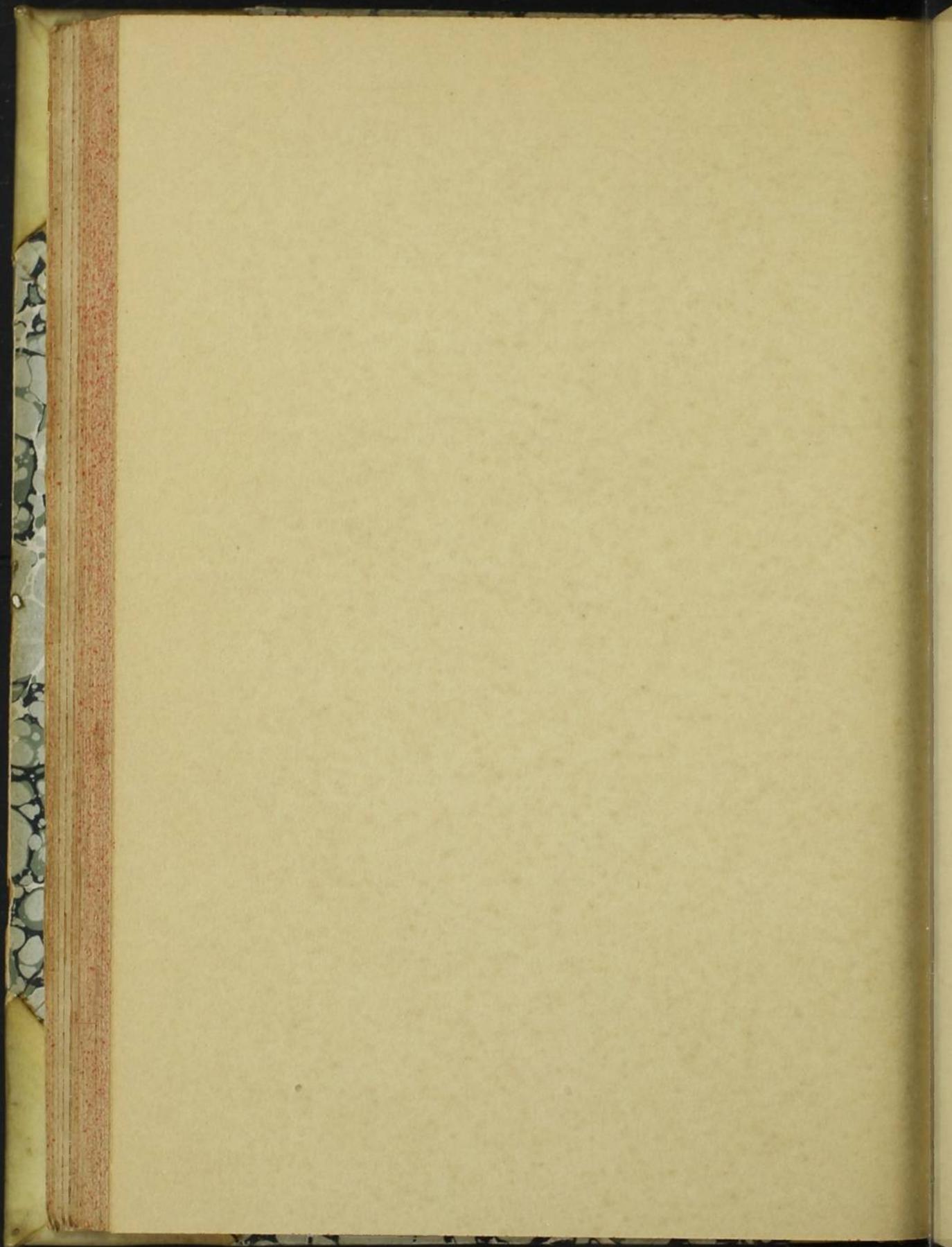


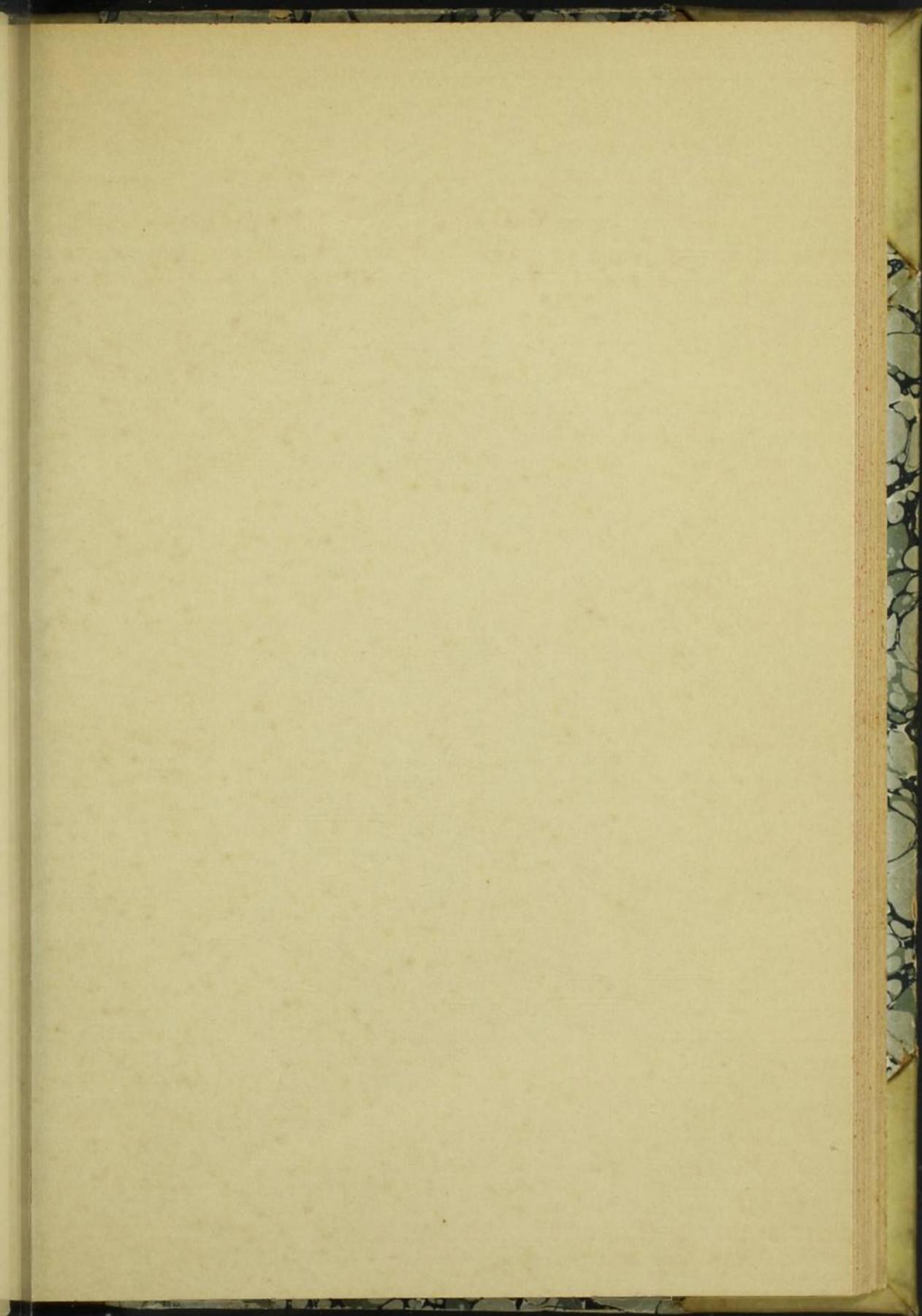


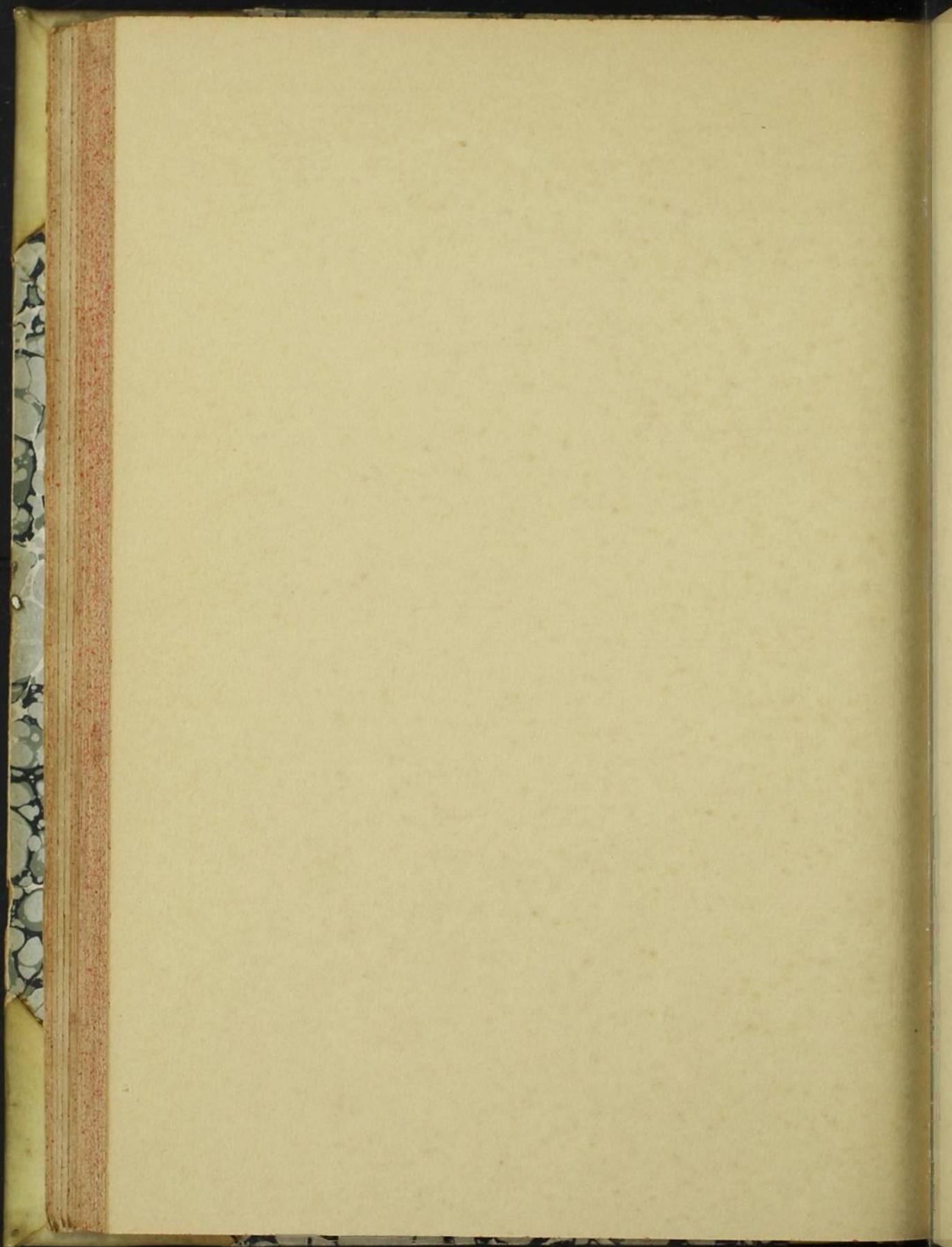


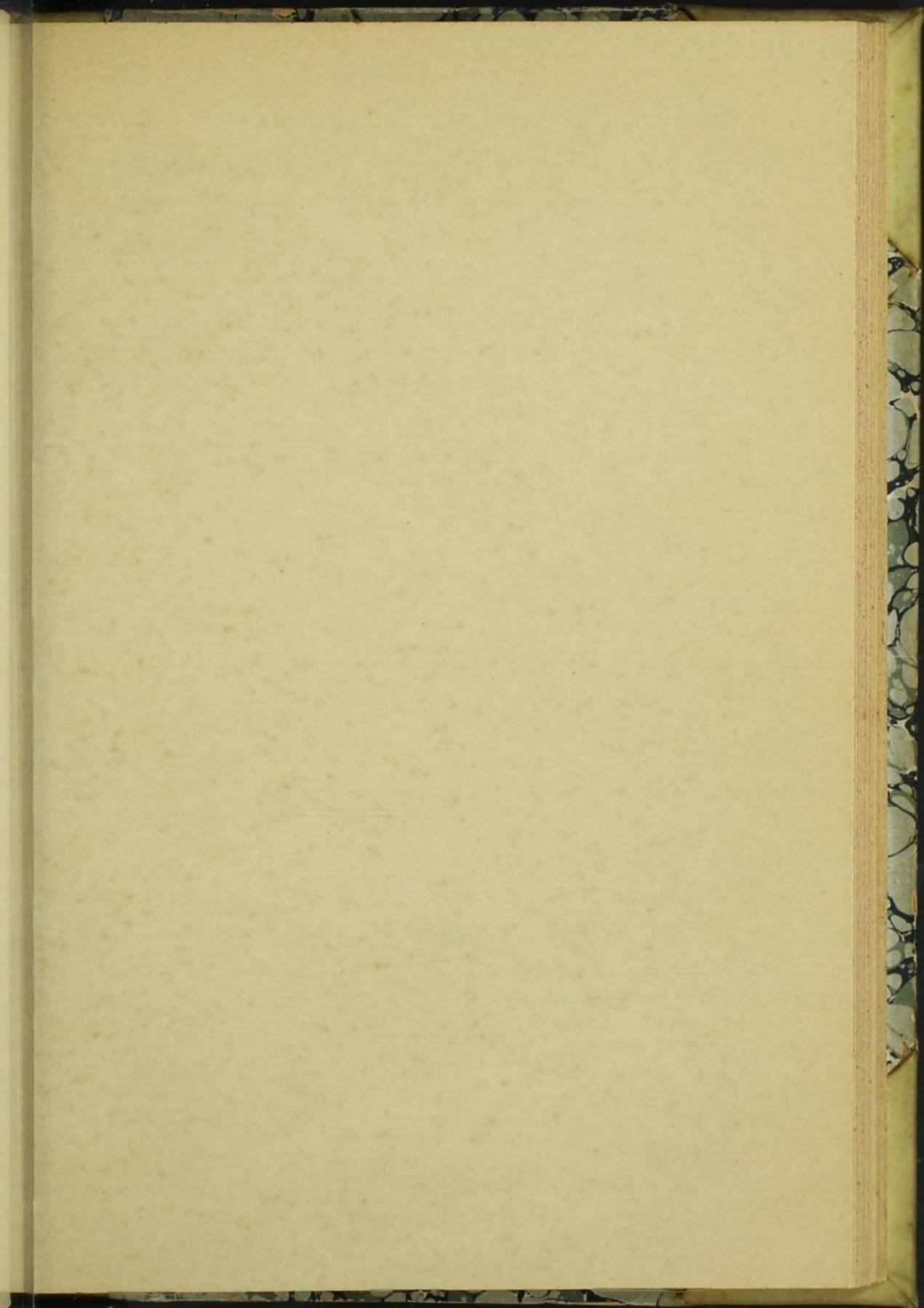


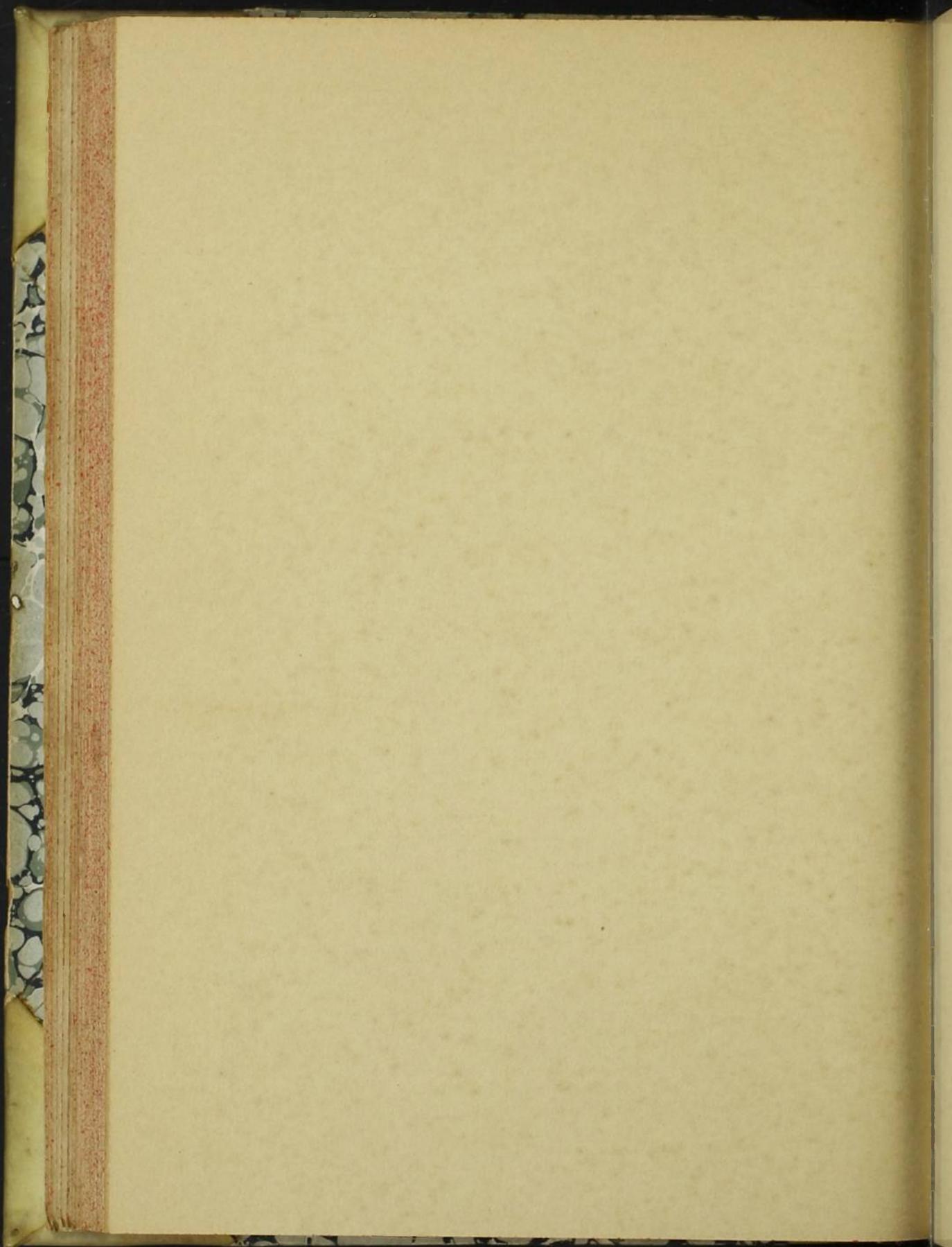


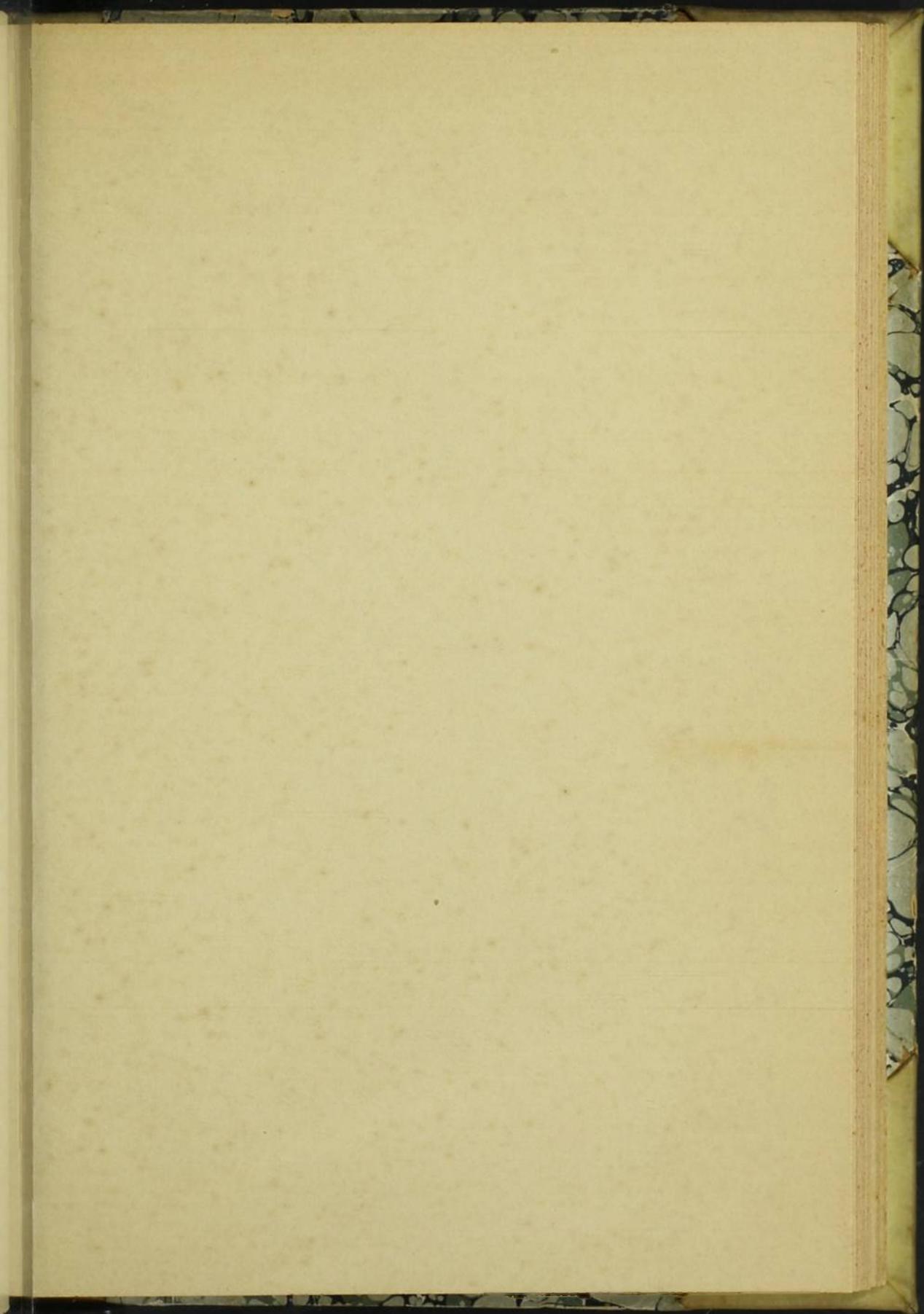


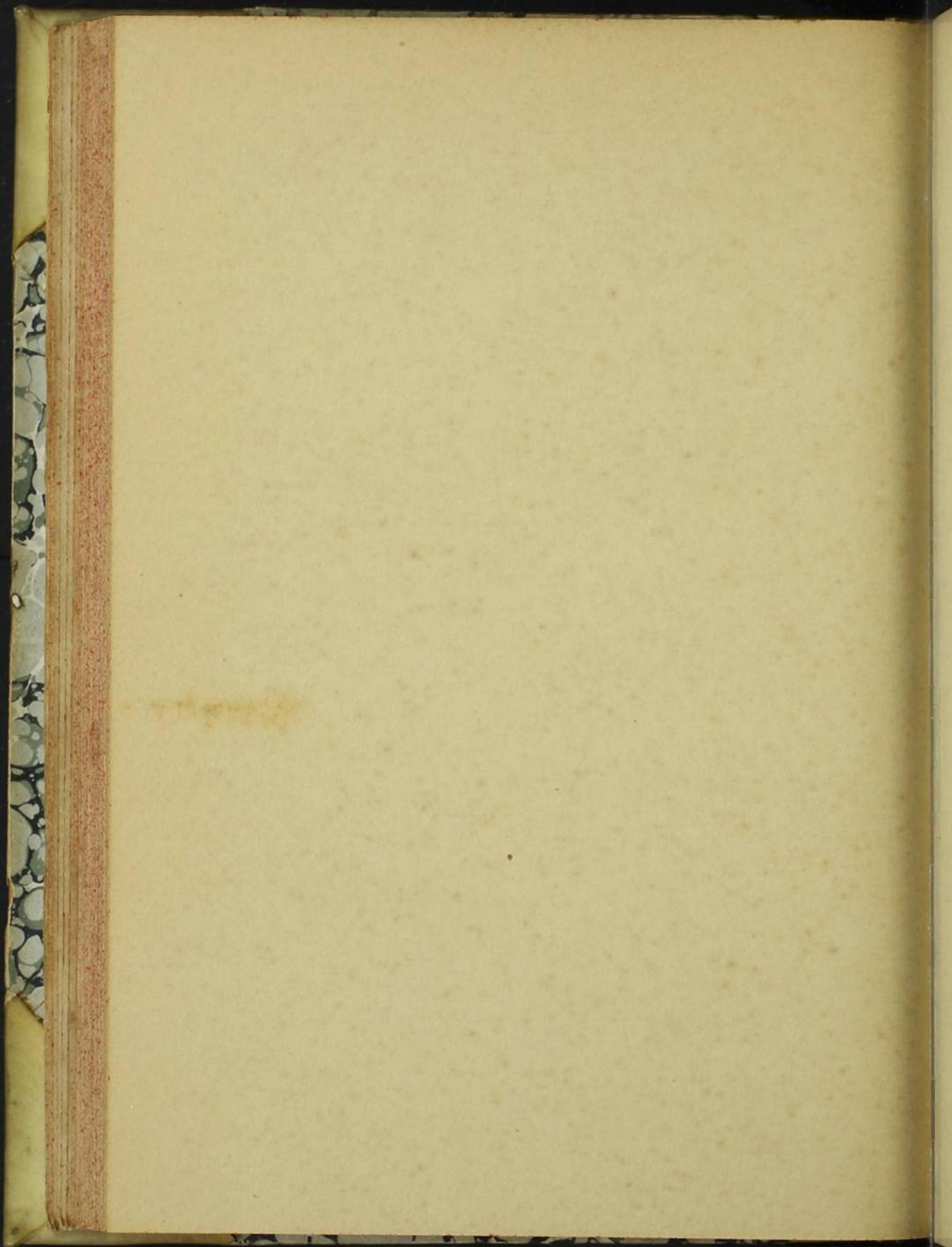


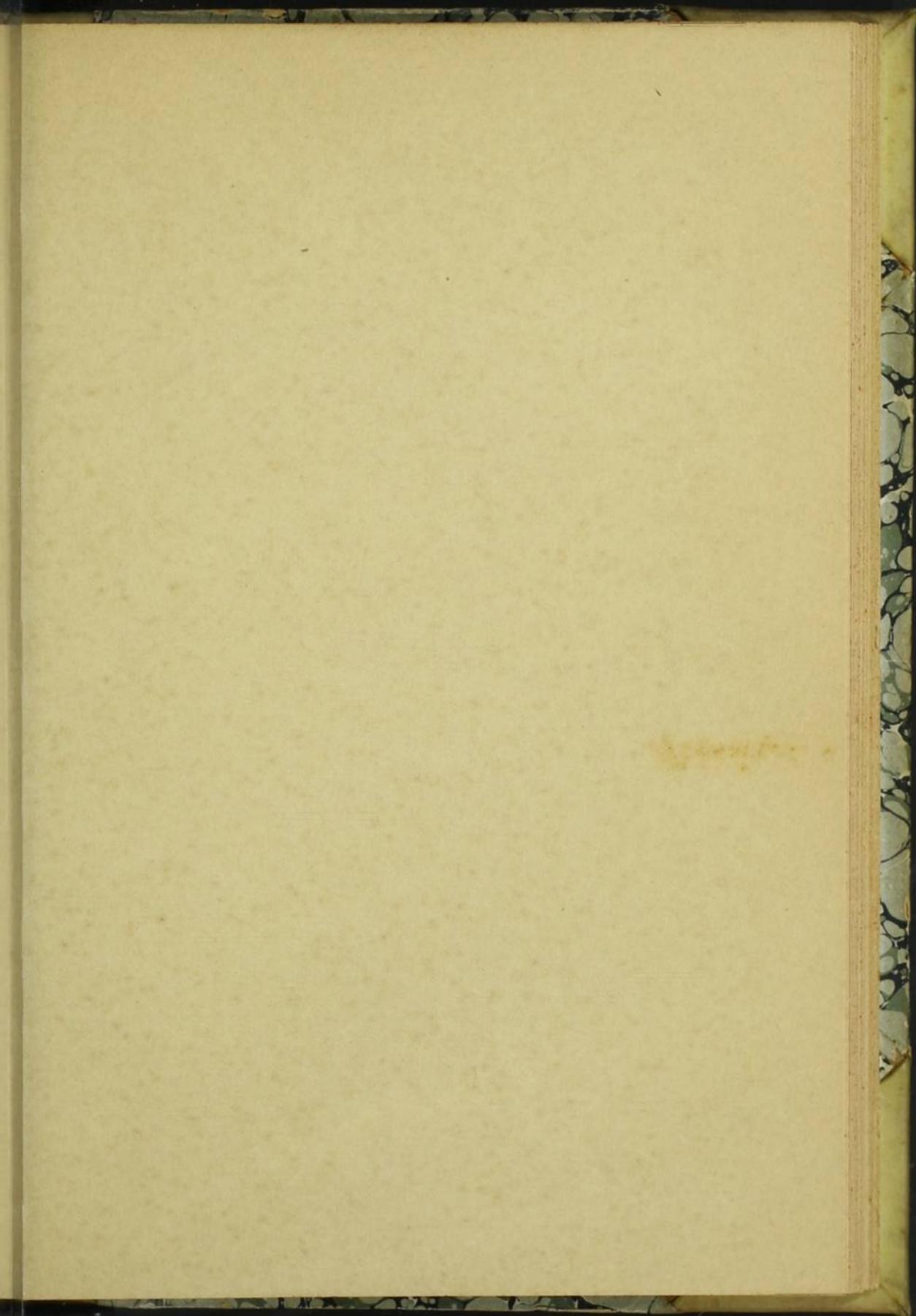


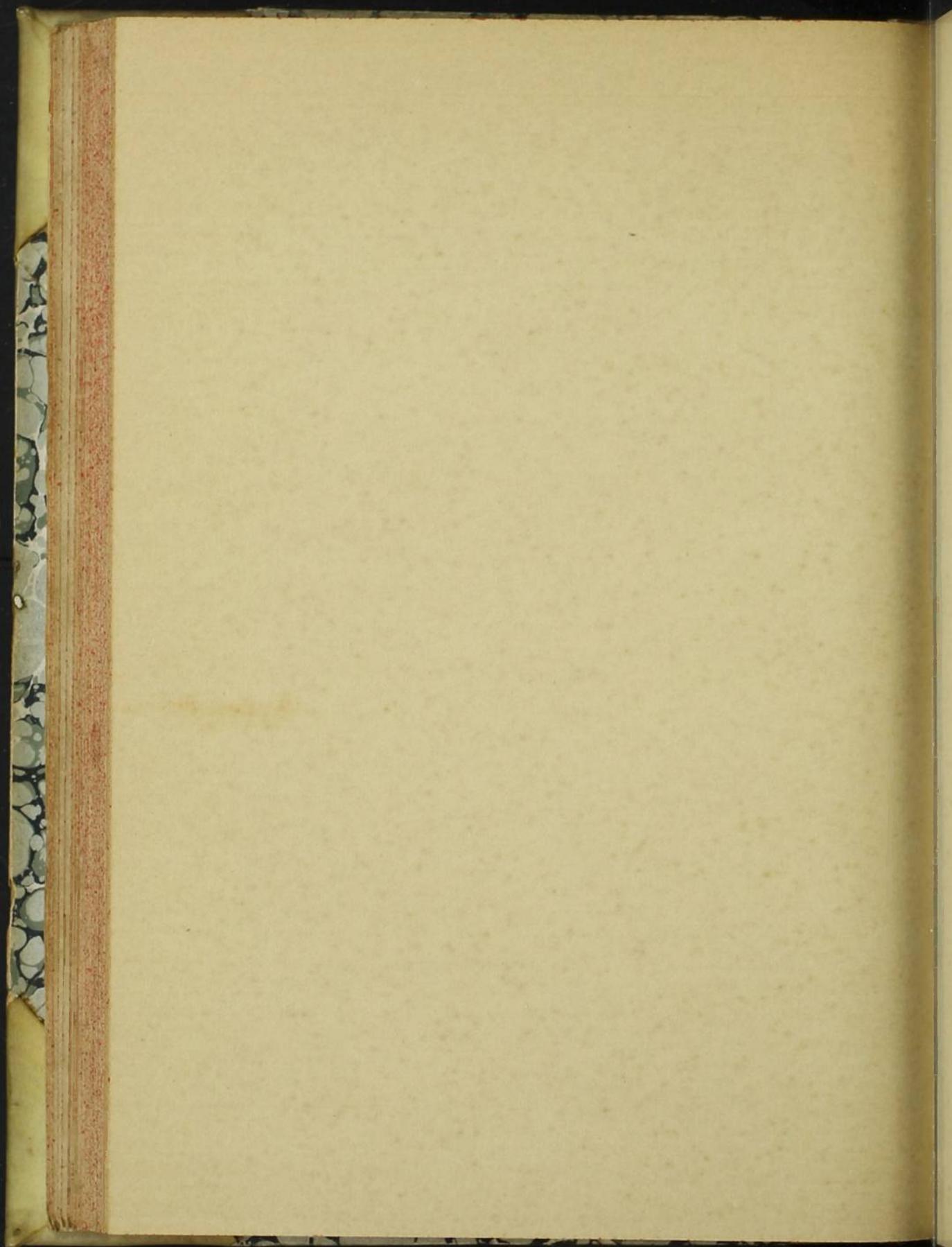


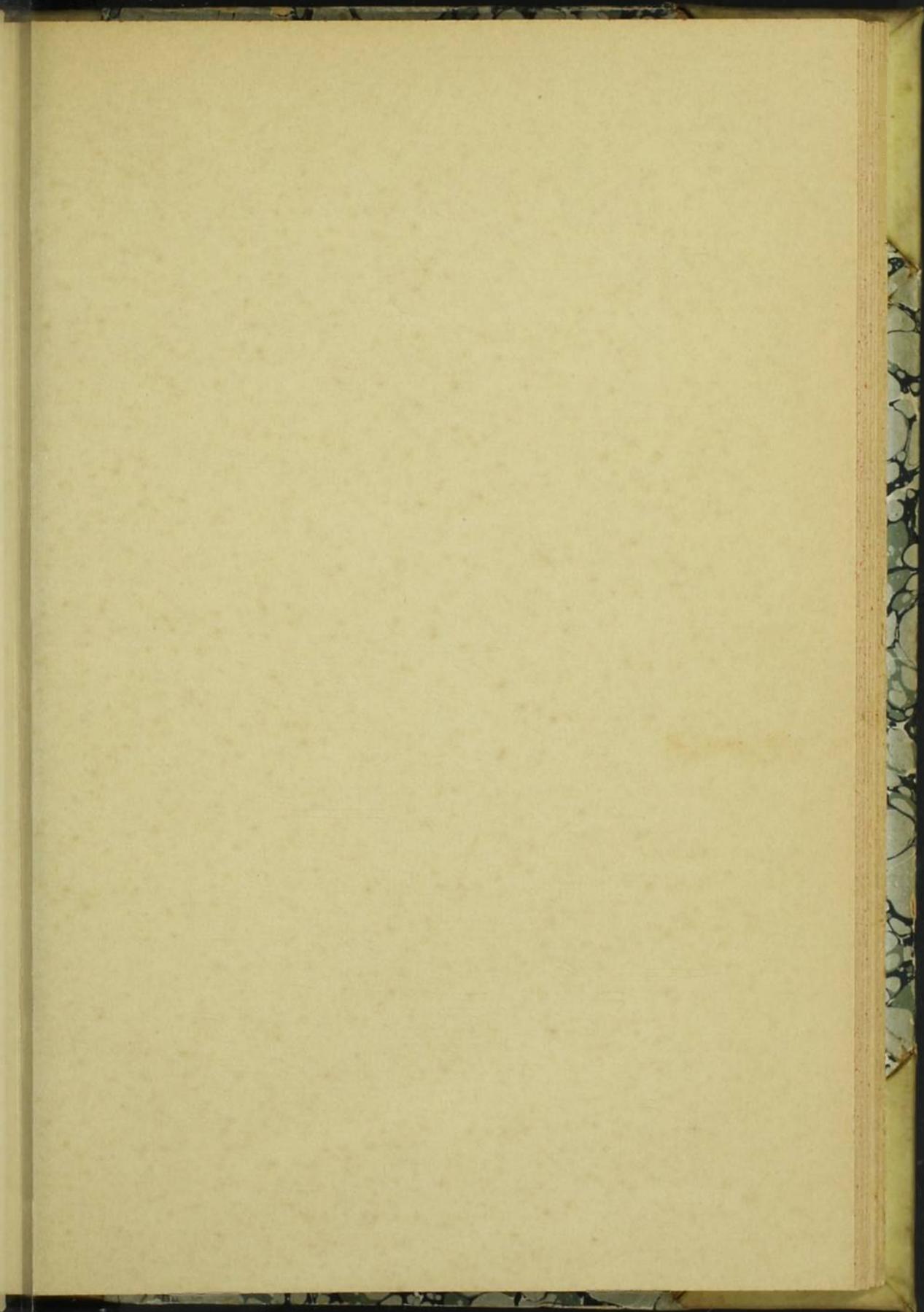


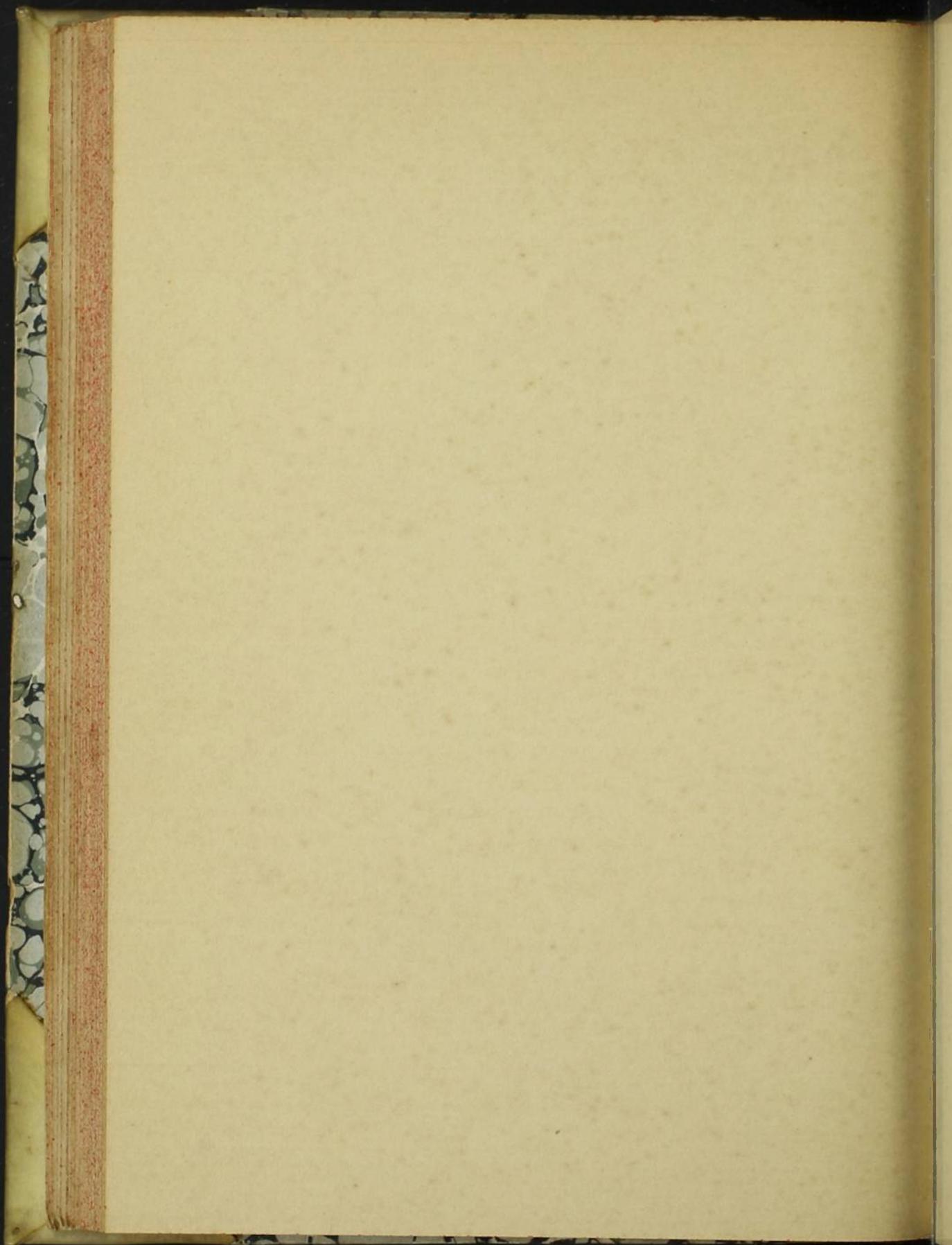


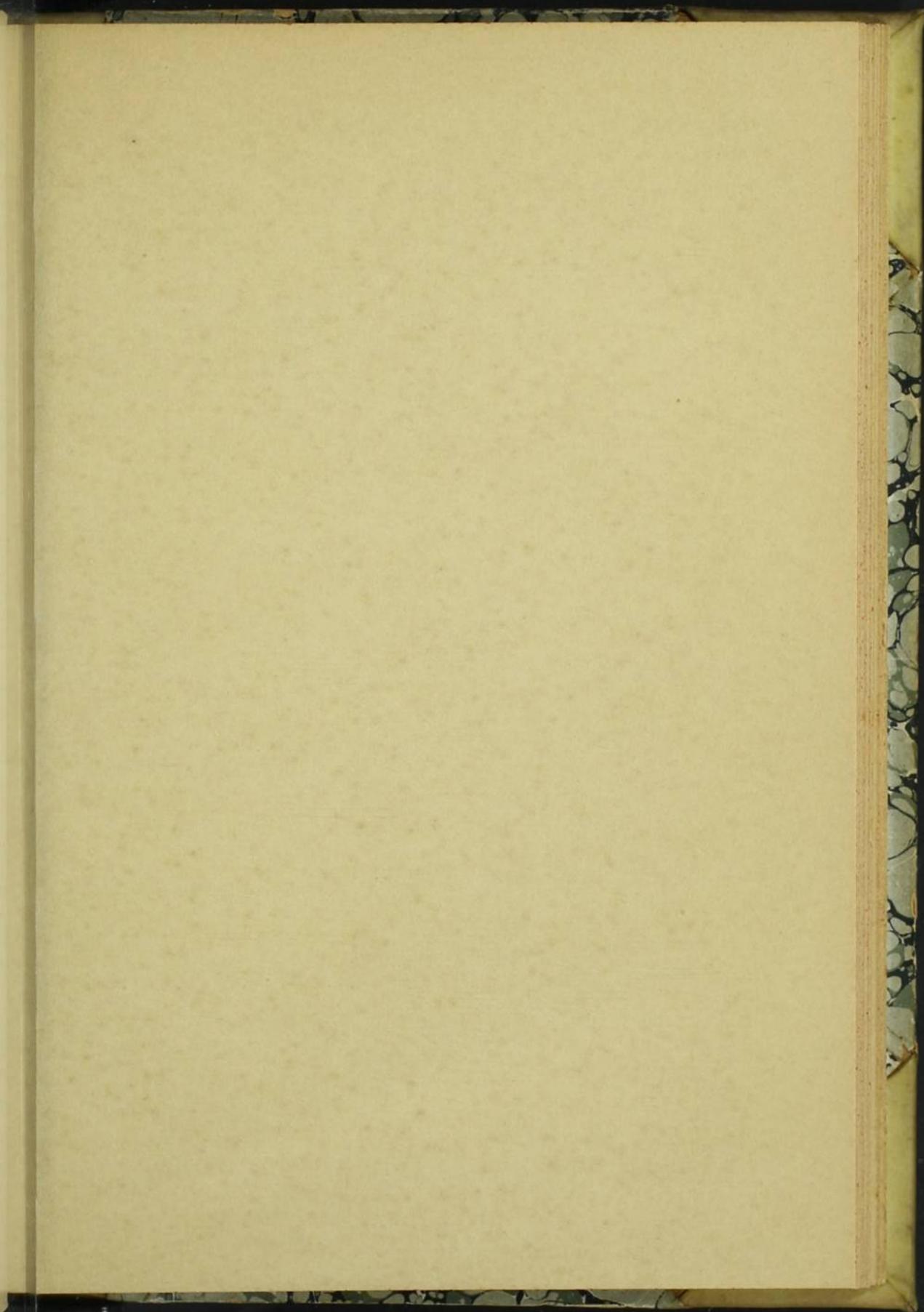












17502

